

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Littérature et politique sous le règne de Sésostris Ier

Obsomer, Claude

Published in:
Egypte Afrique & Orient

Publication date:
2005

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Obsomer, C 2005, 'Littérature et politique sous le règne de Sésostris Ier: L'Enseignement d'Amenemhat, l'Enseignement loyaliste et le Roman de Sinouhé', *Egypte Afrique & Orient*, Numéro 37, p. 33-64.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LITTÉRATURE ET POLITIQUE

SOUS LE RÈGNE DE SÉSOSTRIS I^{er}

L'ENSEIGNEMENT D'AMENEMHAT, L'ENSEIGNEMENT LOYALISTE ET LE ROMAN DE SINOUHÉ

En hommage au Professeur Michel Malaise.

Je remercie le Professeur Claude Vandersleyen, ainsi que Mademoiselle Marie Houyoux d'avoir relu attentivement le texte.

Si la Prophétie de Néferty s'emploie à présenter le futur Amenemhat I^{er} comme le sauveur providentiel d'une Égypte en proie aux troubles, les circonstances réelles de son accession au trône restent inconnues et font l'objet d'hypothèses contradictoires. Le règne de Séhétepihré Amenemhat s'inscrit d'abord clairement dans la continuité de la XI^e dynastie thébaine des Antef et des Mentouhotep, comme en témoigne sa titulature la plus anciennement attestée (Postel 2004, 279-289). Mais en abandonnant le nom d'Horus Séhétepi-ib-taouy "qui apaise le cœur des Deux Terres" pour lui préférer Horus Ouhem-mésout "qui renouvelle les naissances", Amenemhat conçoit ensuite son règne comme le début d'une ère nouvelle, pour laquelle il fonde en région memphite une capitale nouvelle : Amenemhat-itj-taouy (aujourd'hui Licht). Tel est assurément "l'acte de naissance de la XII^e dynastie" (Postel 2004, 289). Mais pour qu'il y ait une véritable "dynastie" dans les faits, il convient qu'au fondateur succède un fils dont la présence sur le trône soit reconnue légitime, comme il advint à Horus d'être reconnu légitime successeur d'Osiris au terme de la lutte qui l'opposait à Seth... Deux questions essentielles ont toujours semblé devoir se poser quant à l'accession au trône de Sésostri, le fils aîné d'Amenemhat I^{er}. Amenemhat a-t-il été assassiné par des conjurés qui souhaitaient placer sur le trône un concurrent de Sésostri ?

Amenemhat avait-il, un certain temps avant sa mort, établi Sésostri comme roi à ses côtés selon un système de co-royauté (appelée communément corégence) ? Les documents rassemblés depuis un siècle et demi en vue de répondre à ces questions constituent aujourd'hui un dossier imposant, souvent considéré comme des plus complexes. Si certaines pièces de ce dossier sont loin d'être pertinentes, il est primordial, parmi les autres, d'opérer une distinction entre les documents privés, qui n'engagent que leurs auteurs, et les documents officiels, qui émanent de l'autorité royale ou ont reçu l'aval du pouvoir. Parmi ces derniers figurent trois textes qui sont devenus des classiques de la littérature égyptienne : *l'Enseignement d'Amenemhat*, dans lequel le roi prodigue d'utiles conseils à son fils, suite à l'agression violente qu'il a subie ; *l'Enseignement loyaliste*, qui indique l'attitude à adopter vis-à-vis d'un souverain dont on définit la fonction ; enfin, le récit biographique de *Sinouhé*, un Égyptien dont la vie a basculé à la mort d'Amenemhat et qui, après un long séjour à l'étranger, est accueilli au palais de Licht par le roi Sésostri.

L'objet essentiel des pages qui suivent est de proposer au lecteur une traduction de ces textes, fruit d'une réflexion de plus de dix ans, qui fut alimentée notamment par les cours académiques. L'interprétation proposée repose sur deux études publiées précédemment (Obsomer 1995 et 1999) et est, de ce fait, volontairement réduite.

ENSEIGNEMENT D'AMENEMHAT

L'*Enseignement d'Amenemhat* est connu par de nombreuses copies, dont les plus anciennes datent de la XVIII^e dynastie (Helck 1969, 1-5 ; Vernus 2002, 169-170 ; Quirke 2004, 129). La plus correcte de toutes est offerte par le papyrus Millingen, certes aujourd'hui perdu, mais qui avait été copié en 1843 par Amédée Peyron (Lopez 1963). Le pMillingen présentait le texte en 36 lignes horizontales réparties sur trois pages de 12 lignes, la troisième page étant hélas détruite sur les deux tiers de la longueur de ses lignes. Le manuscrit le plus complet est le pSallier II (British Museum EA 10182), mais c'est aussi celui qui est le plus fautif (fin de la XIX^e dynastie). Pendant de nombreuses années la fin du texte resta mal établie, comme en témoignent en 1969 l'édition synoptique et la traduction de Helck, sur lesquelles se basent encore bon nombre de traductions récentes. Pourtant, la publication de l'ostracon OIC 13636 (Foster 1981) a permis une meilleure lecture du § XV de l'édition de Helck, et les leçons offertes par cet ostracon de Chicago ont été confirmées par des ostraca de Turin (Goedicke 1988, planches 42-51). Aujourd'hui, il est possible de proposer une traduction complète du texte, dans laquelle rares sont encore les phrases vraiment obscures. De même, il me semble possible de répondre clairement et sans embages à la question de savoir si Amenemhat a été ou non assassiné.

Les partisans d'une co-royauté entre Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er} se refusent de penser, sous peine de contredire leur thèse, qu'Amenemhat a succombé à l'agression décrite aux § VI-VII. En effet, comme le § VIII indique qu'au moment des faits, Sésostri n'avait pas encore été désigné comme le successeur au trône, il ne pouvait *a fortiori* avoir été roi aux côtés de son père depuis de longues années déjà. Il faut donc, si l'on veut préserver l'hypothèse d'une co-royauté, qu'Amenemhat ait survécu au complot pour que, tirant les leçons de sa mésaventure, il prodigue des conseils à un fils qu'il décide d'introniser comme roi à ses côtés.

Certes, on ne trouve dans le récit de l'agression (§ VI-VII) aucune phrase indiquant de façon explicite que "le roi est mort", mais doit-on s'attendre à ce que fussent notés par écrit, dans le cas d'un roi assassiné, des termes que l'on se refusait déjà d'employer lorsqu'un roi mourait de mort naturelle ? Le plus important, ainsi que Burkard l'a montré en 1999, est que les paroles d'Amenemhat sont introduites par une indication non équivoque de ce qu'il s'exprime depuis l'Autdelà : "Il dit, étant apparu en tant que dieu" (Id). Et la suite du texte ne fait que confirmer le début. Aussi, l'on accordera volontiers au scribe du pChester Beatty IV le crédit qu'il mérite, lorsqu'à l'époque ramesside, il écrivait à propos du maître scribe Khéty, auteur de la Satire des Métiers : "C'est lui qui rédigea le livre que constitue l'Enseignement du Roi de Haute et de Basse-Égypte Séhétep-ibrê – vivant (soit-il), prospère et en bonne santé ! – quand celui-ci eut reposé en paix, de manière à gagner le ciel et entrer parmi les maîtres de la nécropole."

L'*Enseignement d'Amenemhat* a été rédigé peu après l'intronisation de Khéperkaré Sésostri I^{er}, afin que l'on sache que c'est à lui que son père eût transmis le pouvoir royal s'il n'avait pas été lâchement assassiné. Placer ce message dans la bouche d'Amenemhat lui-même permettait de lui donner plus de crédit, le roi défunt s'exprimant dès lors comme Osiris lorsqu'il plaida la cause de son fils Horus contre son frère Seth. En l'intégrant à une composition rédigée selon le genre littéraire des enseignements, l'écrivain qui œuvrait pour Sésostri se donnait aussi la possibilité d'énoncer, sous la forme traditionnelle de conseils du père à son fils, les leçons que le fils avait lui-même tirées de l'expérience fâcheuse de son père (Obsomer 1999, 262-263). S'il vise à légitimer le pouvoir du nouveau souverain, l'*Enseignement d'Amenemhat* exprime aussi l'indignation profonde que Sésostri ressent vis-à-vis de l'acte posé par le parti rival. Assassiner un roi est un acte inouï, voire inconcevable ; celui d'Amenemhat est d'autant plus injuste qu'il s'était efforcé d'apporter à tous la paix et la prospérité (Obsomer 1999, 265).

Traduction

- Ia Début de l'enseignement qu'a composé la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Égypte Séhétepihrê,
 Ib le fils de Ré Amenemhat, juste de voix. (1)
 Ic Il parle en dévoilant des choses véridiques à son fils, le Maître de l'Univers. (2)
 Id Il dit, étant apparu en tant que dieu :
 "Écoute ce que je vais te dire,
 (afin) que tu puisses régner sur le pays,
 gouverner les rives
 et agir pour le mieux. (3)
 IIa Méfie-toi donc des sujets qui ne se manifestent pas
 IIb et pour lesquels on ne s'est pas inquiété de la terreur qu'ils peuvent inspirer.
 IIc Ne t'approche pas d'eux quand tu seras seul. (4)
 IId N'aie pas confiance en un frère.
 Ne fréquente pas d'ami.
 IIe Ne te fais pas d'amis.
 Il n'y a aucune utilité à cela ! (5)
 IIIa Lorsque tu dors, que ton propre cœur veille sur toi,
 IIIb car un homme n'aura pas de partisans le jour du malheur. (6)
 IIIc J'avais donné au pauvre,
 j'avais fait croître l'orphelin,
 IIId j'avais permis que celui qui n'avait rien y arrive autant que celui qui était (quelqu'un).
 IVa C'est (pourtant) celui qui mangeait ma nourriture qui fit des objections,
 IVb celui à qui j'avais tendu les bras qui, grâce à cela, provoquait la terreur,
 IVc ceux qui revêtaient mes toiles fines qui me regardaient comme des nécessiteux,
 IVd ceux qui étaient oints de myrrhe qui versaient un liquide exécrable. (7)
 Va Images vivantes, émanations de moi parmi les hommes,
 Vb faites-moi une oraison funèbre (?) telle qu'on n'en entendit jamais. (8)
 Vc L'importance d'une lutte, on ne peut la voir
 Vd alors qu'on lutte sur une arène que l'on ignorait la veille.
 Ve La valeur n'est pas profitable à celui qui ignore qui il fréquente. (9)
 VIa C'était l'après-souper, la nuit étant venue,
 VIb et j'avais pris une heure de plaisir.
 VIc Je me suis endormi sur ma couche, après m'être fatigué,
 VI d et ma pensée s'est mise à accompagner mon sommeil. (10)
 VIe Pendant ce temps, des armes protectrices furent mises en mouvement contre moi,
 VI f qui étais comme le serpent du désert. (11)
 VIIa Je me suis réveillé à cause d'une lutte et,
 quand je fus en possession de mes moyens,
 VIIb j'ai constaté qu'il s'agissait d'une confrontation de gardes. (12)
 VIIc Que je prenne rapidement des armes en mains,
 VII d et je faisais reculer les efféminés en désordre (?). (13)
 VII e Mais il n'y a personne qui soit brave la nuit,
 personne qui puisse lutter seul.
 VII f Il est impossible qu'un succès advienne en l'absence d'un protecteur. (14)
 VIIIa Sache que l'intrusion s'est produite alors que j'étais sans toi,

- VIIIb avant que la cour ait entendu que je te donnais la succession,
 VIIIc avant que j'aie pu siéger en ta compagnie. (15)
 Que je puisse donc accomplir tes desseins,
 VIIIId parce que je n'ai pu préparer cela ni prévoir cela,
 VIIIe et que mon cœur n'a pas pu mesurer l'inaptitude des serviteurs. (16)
 IXa Est-ce que dans le passé des femmes avaient déjà rassemblé des troupes ?
 IXb Est-ce à l'intérieur de la maison qu'on élève les fauteurs de trouble ? (17)
 IXc Est-ce qu'on fait couler l'eau qui détruit la terre,
 IXd en rendant les petites gens ignorantes de leur devoir ? (18)
 IXe Aucun malheur n'était venu me surprendre depuis que j'étais né.
 IXf Rien de comparable à mon sort (?) ne s'était produit quand j'étais vigoureux. (19)
 Xa J'avais voyagé jusqu'à Éléphantine
 et étais allé jusqu'aux marais du Delta.
 Xb M'étant arrêté aux limites du pays, j'en avais visité l'espace intérieur.
 Xc Grâce à l'action de mon bras et à ma personnalité, j'avais atteint les confins de la Grande Ourse. (20)
 XIa J'étais celui qui produisait le grain, celui que Népry aimait,
 XIb après qu'Hâpy m'avait témoigné du respect sur toute étendue accessible.
 XIc On n'a pas eu faim pendant mes années (de règne),
 ni soif non plus.
 XIId Grâce à ce que j'avais fait, l'on pouvait rester assis à parler de moi :
 XIe tout ce que j'avais ordonné était à sa place. (21)
 XIIa J'avais dompté des lions
 et emmené des crocodiles.
 XIIb J'avais subjugué les habitants de Ouaouat,
 emmené des Médjay (22)
 XIIc et fait que les Asiatiques adoptent l'attitude des chiens. (23)
 XIIIa Je m'étais fait un domaine orné d'or
 – son plafond étant en lapis-lazuli,
 les murs en argent,
 XIIIb le sol en sycomore (?),
 les portes en cuivre,
 XIIIc les verrous en bronze –,
 fait pour l'éternité et apprêté à jamais pour cela (?).
 XIId Je sais ... (?),
 puisque j'en suis le maître en totalité. (24)
 XIVa Hélas, les enfants du commun sont dans la rue,
 XIVb celui qui sait disant que "oui",
 celui qui ignore disant que "non",
 XIVc puisqu'il ne peut le savoir, étant privé de ta vue. (25)
 XIVd Sésostris, mon fils, mes jambes sont en marche,
 XIVe tandis que mon cœur lui-même est proche,
 et que mes yeux t'observent. (26)
 XIVf Ceux qui sont nés en un moment de plénitude,
 XIVg à côté du bon peuple, ils t'adressent des prières. (27)

- XVa Sache que j'ai accompli le début et que j'organiserai la fin en ta faveur.
 XVb Je suis quelqu'un qui aborde en t'étant favorable, à toi qui es dans mon cœur. (28)
 XVc Les images (?) déposant la couronne blanche de la descendance divine,
 XVd cela signifie que les choses sont à leur place, de la façon que j'ai instaurée pour toi. (29)
 XVe Je suis descendu dans la barque de Rê. (30)
 XVf Lève-toi pour une royauté qui a existé précédemment (ou avant moi)
 XVg en tant que celui que j'ai engendré (en étant / quand j'étais) en son sein. (31)
 XVh Érige tes monuments.
 Aménage ton puits de tombe. (32)
 XVI Puisses-tu être attentif à celui qui sait ce qu'il y a à savoir,
 XVj à celui que tu auras voulu aux côtés de Ta Majesté, vivante soit-elle, prospère et en bonne santé" ! (33)

Commentaire

(1) L'emploi de *m3^c-hrw* "juste de voix" après le nom d'Amenemat est attesté unanimement par les onze manuscrits de l'édition de Helck, tandis que l'épithète ne figure qu'une fois sur trois derrière le nom de Sésostri en XIVd. Le pSallier II, qui seul conserve les cartouches des deux rois, fait suivre le nom Amenemhat de l'épithète *m3^c-hrw* et celui de Sésostri de *nh.w wd3.w snb.w* (Obsomer 1995, 127, 427-434).
 (2) L'épithète divine *nb-r-dr* est appliquée ici à Sésostri, tout comme l'équivalent féminin *nbt-r-dr* "Maitresse de l'Univers" est appliqué à son épouse Néféro en *Sinouhé* B 172 et B 274. Voir aussi ci-après, n° 16.
 (3) Id a souvent été traduit en considérant *h^c m ntr* comme un impératif "Apparais en tant que dieu", suivi de l'impératif *sdm n ddtj.j [n].k* "Écoute ce que je vais te dire", celui qui apparaît en tant que dieu étant dès lors Sésostri (cf. Quirke 2004, 127). La façon de s'exprimer d'Amenemhat semble alors bien étrange : il répèterait de façon non nécessaire un *dd=f* déjà énoncé en Ic, et ferait précéder la *captatio benevolentiae* d'une injonction à monter sur le trône qu'il eût été plus logique de trouver après elle : "Écoute ce que je vais te dire. Apparais en tant que dieu, (afin) que tu puisses régner sur le pays... ". Ainsi que l'a démontré Burkard, le pseudo-participe *h^c.w m ntr* et la référence à Amenemhat s'imposent, puisque seul un défunt peut "apparaître en tant que dieu", un roi

vivant apparaissant quant à lui "en tant que roi (*m ny-swt*)" (Burkard 1999 et 2003, 107-109).

(4) S'adressant à son fils depuis l'au-delà, peut-être sous la forme d'un songe si l'on se réfère à Ic (Vernus 2002, 171-2), Amenemhat n'en vient pas directement au fait, mais commence par s'exprimer de façon sibylline à un Sésostri censé ignorer encore ce qui s'est passé. Il s'agit en l'occurrence d'une première allusion aux gardes félons qui s'en sont pris à Amenemhat, tandis qu'il était seul (§ VII).

(5) Après les serviteurs, il en va de même pour les amis, dont il convient de se méfier. L'utilisation du mot "frère" en IId est sans doute déjà une allusion à celui à qui profite le crime.

(6) Allusion probable au contexte dans lequel l'agression a eu lieu (§ VI) : c'était la nuit, et le roi a eu tort de s'endormir en toute confiance.

(7) Ayant pourvu au bien matériel des plus défavorisés (IIIc-d), Amenemhat constate avec amertume le manque de reconnaissance et l'attitude totalement inappropriée de ceux qui ont bénéficié de son aide. À mettre en relation avec l'*Enseignement loyaliste*, § 3.7-10, mais aussi et surtout § 6.6 : "Ne vous opposez pas aux récompenses qu'il donne". Sinouhé acceptera avec joie les présents que lui offre Sésostri, notamment "les vêtements de lin royal, la myrrhe et l'huile royale de première qualité" (B 286-290).

(8) Le terme *q3-m-drt*, littéralement "élevé de main", dans lequel Faulkner voit une oraison funèbre (s.v° *q3mdt*), nécessiterait évidemment une enquête approfondie.

(9) Ceci concerne à mon sens Amenemhat, qui ne se doutait pas devoir lutter dans des appartements royaux qui se transformeraient du jour au lendemain en une arène. Ignorant qu'une agression pouvait venir de son entourage immédiat, il était loin de s'attendre à devoir prouver là sa valeur au combat. La traduction de $r\dot{h}(w)=f$ comme "celui qu'il fréquente / connaît" (forme relative) est justifiée par la présence, dans tous les manuscrits, d'un homme assis comme déterminatif, à l'exemple de celui qui figure derrière le participe $hm(w)$ "celui qui ignore".

(10) Il est probable que $wnwt n(y)t nfr-jb$ ne désigne pas ici une "heure de détente" (Obsomer 1995, 724), mais une activité qui a pu provoquer la fatigue du roi précédant son endormissement.

(11) Si Amenemhat était "comme le serpent du désert", cela signifie selon toute vraisemblance qu'il dormait profondément, comme le fait durant la nuit tout animal à sang froid. C'est le moment choisi par les gardes félons pour utiliser leurs armes à l'inverse de ce à quoi elles étaient vouées (la protection du roi).

(12) C'est clairement le fracas des armes qui provoque le réveil roi. Il se rend alors compte que les gardes se battent entre eux. Le terme $h(w)-ny-r-hr$ désigne un face à face, voire un duel (*ALex* 78.2617).

(13) Phrase très débattue, dans laquelle d'aucuns voient une période conditionnelle irréaliste : la traduction se veut ici la plus neutre possible. Dans la mention du combat, il convenait surtout de montrer un Amenemhat potentiellement capable de repousser ses agresseurs, incarnation du mal. Les termes employés en VIId peuvent avoir été choisis par référence au dieu Seth, assassin de son frère : non seulement le mot hmw "efféminés", mais aussi l'expression finale (à lire $m b3b3t$?), qui a donné lieu aux traductions les plus diverses et n'est pas sans évoquer les testicules ($b3b3t$) de Seth mutilés par Horus. Il y a peut-être un lien avec la tradition manéthonienne qui note, à propos du premier Amenemhat cité dans la XII^e dynastie, qu'il a été tué par ses eunuques.

(14) Le suspense ménagé par la phrase précédente est anéanti par la particule d'opposition swt "mais". L'énoncé est volontairement général, pour éviter de mentionner explicitement l'échec personnel d'Amenemhat qui, de par la fonction royale qu'il

occupait, se devait de vaincre (Obsomer 1995, 120-122). Le contexte nocturne et l'isolement du combattant ne laissent aucun doute sur l'identité de celui-ci, et le protecteur dont l'absence est déplorée en VIII^e ($m-hmt mkw$) sera identifié à la phrase suivante comme étant Sésostri ($m-hmt=k$ "sans toi").

(15) Le récit de Sinouhé indique que la mort d'Amenemhat est survenue tandis que Sésostri était sur le point de rentrer d'une campagne dans le désert occidental (R 6-15). À $m-hmt=k$ "sans toi" de VIIIa est opposé le $hn^c=k$ "avec toi" ou "en ta compagnie" de VIIIc. L'expression $hmsj hn^c$ "siéger avec" ne désigne pas l'instauration d'une co-royauté, auquel cas ce n'est pas Amenemhat qui eût été appelé à "siéger avec" Sésostri, mais l'inverse. Elle concerne une séance présidée par Amenemhat pour laquelle la présence de Sésostri était requise. L'objet de cette séance a été indiqué en VIIIb : devant la cour réunie, Amenemhat aurait officiellement désigné Sésostri comme son successeur au trône. L'intérêt de ce passage au niveau institutionnel est important et explique peut-être à lui seul le succès de l'œuvre au Nouvel Empire : si la qualité de "fils aîné du roi" (*Sinouhé* R 12) n'a pas suffi à Sésostri pour lui assurer une accession non contestable au trône, la désignation officielle de l'héritier du trône devant la cour réunie semble être un acte nécessaire que se doit de poser un roi. Cette pratique était peut-être attestée pour Antef III par la stèle Caire CG 20512 de l'an 50 d'Antef II, mais l'inscription est en partie perdue : $Sw\dot{d}-n=(j) n s3=j ds$. [...]. Elle sera de nouveau attestée au Nouvel Empire, et, sous la XIX^e dynastie, le titre " $jry-p3t$ sur le trône de Geb" (ou variantes) sera conféré à l'héritier du trône. L'inscription dédicatoire du temple de Séthy I^{er} en Abydos précise, en ce qui concerne le futur Ramsès II : "Les grands se prosternaient devant moi quand je fus institué comme fils aîné et prince héréditaire sur le trône de Geb" (KRI II, 327.13-15).

(16) Si Amenemhat n'a pas pu organiser la proclamation officielle de Sésostri comme son successeur, devant la cour rassemblée à cette fin, c'est faute d'avoir pris conscience du fait qu'un complot contre sa vie était possible (cf. Vc-d). La phrase $Jh jry=j shrw=k$ "Que je puisse donc accomplir tes desseins", exprime

une conséquence et non un but (Vernus 2002, 174). Elle peut très bien être comprise en relation avec le § XV où Amenemhat précisera en quoi le trône revient malgré tout à Sésostri. Ce qu'il n'a pu proclamer oralement de son vivant, Amenemhat l'exprimera dès lors à travers l'écrit que constituera son enseignement à son fils.

Il semble intéressant d'observer que, dans le récit d'Horus et Seth du pChester Beatty I (Nouvel Empire), Osiris s'exprime également depuis l'au-delà, et il le fait au moyen de lettres adressées à Rê-Harakhty. Ce dernier est désigné à plusieurs reprises comme le Maître de l'Univers, épithète qui précisément est utilisée en Ic pour désigner Sésostri, bien qu'elle soit rare pour un roi. Certes, Rê-Harakhty se montre d'abord très peu réceptif aux propos d'Osiris dans le pChester Beatty I. Mais on ignore ce qu'il en était dans la version du récit d'Horus et Seth connue à XIII^e dynastie : le papyrus qui a permis de poser son existence est hélas trop fragmentaire (Quirke 2004, 181-182).

(17) La réponse à ces deux questions est supposée négative. Mais le seul fait qu'elles soient posées indique que c'est ce qui s'est produit en l'occurrence : une femme a rassemblé des troupes et un fauteur de troubles a été élevé au palais ! On notera de nouveau un terme qui fait référence à Seth : le mot *hnmw* "fauteurs de troubles" déterminé par l'animal sethien. En procédant de la sorte, l'auteur du texte évitait de mentionner individuellement les commanditaires du complot. Si la femme avait un fils élevé au palais, il est vraisemblable qu'elle était une épouse secondaire d'Amenemhat et que ce fils n'est autre que le fils royal mentionné en *Sinouhé* R 24-25. L'hypothèse de Posener, qui pense à une dame issue de la famille thébaine des rois Mentouhotep, mérite la plus grande attention (Posener 1956, 85).

(18) La troisième question n'est compréhensible qu'une fois analysée la métaphore qui y est mise en œuvre. Si une "eau qui détruit la terre" parvient à s'écouler (littéralement "est ouverte"), c'est qu'une digue protectrice a été rompue. Le roi est cette digue, si l'on se réfère au troisième hymne à Sésostri III : "Comme il est grand, le maître pour sa ville : c'est une digue qui retient le fleuve contre ses débordements

d'eau". Le devoir des petites gens (*nds*) est normalement de maintenir la digue, mais en l'occurrence certains d'entre eux ont été détournés de ce devoir et ont tué le roi (le terme *nds* s'applique également à des soldats). En fin de compte, les trois questions visent à déterminer qui sont les responsables du complot, commanditaires et hommes de main, mais sans mentionner explicitement leur nom ou l'acte qu'ils ont commis.

(19) Le § IX, dans lequel Amenemhat explique en quoi il ne pouvait s'attendre à faire l'objet d'une agression, est suivie d'un long récapitulatif du règne : les affaires intérieures (§ X-XII), les affaires étrangères (§ XII) et, probablement, la résidence royale de Licht (§ XIII).

(20) Le dernier mot a suscité des doutes parmi les traducteurs. Mais ces doutes s'estompent quand on sait que, dans sa biographie, le nomarque Sarenpout I^{er} dit pour sa part qu'il a pu "atteindre le ciel en un instant" pour avoir fait appliquer les lois, et qu'il "dansait parmi les astres" à la grande joie de ses administrés (Obsomer 1995, 480).

(21) On connaît l'action fondatrice d'Amenemhat en matière de détermination des limites des nomes et des propriétés : biographie de Khnoumhotep II de Ménat-Khoufou (colonnes 25-53), borne Londres UC 10712 datée de l'an 28 (Obsomer 1995, 105, 724).

(22) Comme l'écrivait Posener, "le contraste, connu par d'autres textes, entre les lions du désert et les crocodiles du Nil s'applique aux peuplades nommées ensuite ; le procédé est celui du parallélisme symétrique (A-B, B'-A'), les *Md3j.w* sont les fauves des solitudes arides et les *W3w3tj.w*, les bêtes aquatiques" (Posener 1958, 42). Comme la seule campagne nubienne attestée pour le règne d'Amenemhat I^{er} s'est déroulée à l'extrême fin de ce règne, en l'an 29 (Obsomer 1995, 241-253), ce passage peut se référer à une réalité historique et, ce faisant, offrir un indice supplémentaire en faveur d'une rédaction de l'œuvre postérieure au décès d'Amenemhat.

(23) L'expression est à rapprocher de *Sinouhé* B 221-223, à propos des habitants du Rétjénou. On peut également évoquer la forteresse établie par Amenemhat I^{er} à la frontière asiatique, les fameux

"Murs du Souverain" mentionnés en Néferty 66 et en Sinouhé R 42-43.

(24) "La localisation de ces constructions à Licht est plus que vraisemblable.

(25) "Le passage a un parallèle dans les *Lamentations d'Ipou-our* (6, 12-14), dont il est vraisemblablement une adaptation : "Hélas, les enfants des fonctionnaires (*srw*) ont été jetés dans la rue, celui qui sait disant que "oui", celui qui ignore disant que "non", celui qui n'a pas appris cela étant resplendissant dans son regard (?)". L'interprétation exacte de ce passage d'Ipou-our est difficile à établir, mais l'adaptation faite dans l'*Enseignement d'Amenemhat* semble pouvoir se rapporter au moment de l'annonce de la mort du roi à la Résidence de Licht, tandis que Sésostri était absent.

(26) Si Amenemhat quitte le monde des vivants, il reste attentif à son fils Sésostri.

(27) Le sens précis de XIVf reste à déterminer, d'autant que l'expression *wnwt n(y)t nfr-jb* a déjà été rencontrée en VIb. Mais la mention de prières adressées à Sésostri par une portion appréciable de la population laisse présager une évolution positive des choses, au moment où Amenemhat va indiquer en quoi Sésostri peut, en toute légitimité, s'installer sur le trône royal.

(28) Au moment de mourir, le fondateur de l'ère nouvelle plaide en faveur de son fils Sésostri. La continuité dynastique sera assurée par l'Horus Ânkh-mésout, dont le nom même atteste que le projet paternel est devenu réalité (Obsomer 1999, 265).

(29) Selon Foster (Foster 1981, 44), ce sont les dieux qui, par l'intermédiaire de leurs images, placeraient la couronne sur la tête de Sésostri. Une autre lecture peut également être retenue : "Tu es celui qui place / ceint la couronne blanche..." (Vernus 2002, 176 n. 66). L'importance de la couronne blanche d'Osiris dans la transmission de la fonction royale d'essence divine est également mise en évidence dans le récit d'*Horus et Seth* (16,1).

(30) La phrase *H3~n=j m wj3 n(y) R^c* offre une forme *sdm~n=f* non prédicative. Nombreux sont les traducteurs qui en font une circonstancielle marquant l'antériorité, "après que je suis descendu dans la barque de Ré", ce qui ne change fondamentalement rien au sens.

Pour une réfutation de l'interprétation de Jansen-Winkeln sur ce point (Jansen-Winkeln 1997, 131), on lira Obsomer 1999, 263 n. 225. Par ailleurs, on notera que la leçon fautive du pSallier II, "la jubilation (*hnw*) est dans la barque de Ré", continue d'avoir des adeptes, bien que *h3~n=j* soit désormais clairement attesté par l'ostracon de Chicago et quatre ostraca de Turin (Goedicke 1988, pl. 46) !

(31) L'énoncé figurant en XVg n'est pas un impératif nié (*m jr...*), comme je l'ai cru jadis après d'autres. Il est difficilement concevable qu'un roi dise à son successeur : "N'agis pas en ma faveur (quand tu seras) en son sein" (Obsomer 1995, 725). J'ai proposé d'en faire un *m* d'équivalence suivi d'une forme relative masculine, le verbe *jrj* étant alors utilisé dans le sens bien connu d'"engendrer" : *m jr(w)~n=i m-q3b jry* (Obsomer 1999, 263 n. 226).

Le passage est des plus importants, car il permet au roi défunt d'indiquer en quoi Sésostri est un héritier légitime du trône, même si son accession a été contestée par la mise en place du complot. Sésostri est né alors que son père était déjà roi (XVg) et, étant né fils de roi, il lui succédera donc suivant les modalités qui étaient en usage sous la XI^e dynastie (XVf), avant l'avènement d'un Amenemhat qui, pour sa part, était d'origine roturière (Néferty 61-62). Le thème de la prédestination au trône, très présent dans les textes de Sésostri I^{er} (pBerlin 3029, I.8 ; *Sinouhé* B 69) correspond dans son cas à une réalité, tandis que chez d'autres rois comme Ramsès II, il sera tout au plus un *topos* littéraire. En effet, l'âge atteint à sa mort par Sésostri est déjà très vénérable si on considère, à titre d'hypothèse, qu'il pourrait être né en l'an 1 de son père (29 ans + 45 ans = 74 ans). Il y a donc plus de chance qu'il soit né sous son règne qu'avant celui-ci (Obsomer 1999, 264).

(32) Avant d'inaugurer la construction de sa pyramide ("Control Notes" de l'an 10), Sésostri achèvera les monuments de son père ("Control Note de l'an 1" et reliefs du temple funéraire). Détails dans Obsomer 1995, 88-100.

(33) L'*Enseignement d'Amenemhat* s'achève sur un dernier conseil au nouveau roi à propos de ceux dont il sera amené à s'entourer.

ENSEIGNEMENT LOYALISTE

L'*Enseignement loyaliste* est connu par quatre copies (une tablette de bois et trois papyrus), toutes incomplètes, allant du début de la XVIII^e dynastie au début de la XIX^e dynastie ; dans son édition synoptique, Posener recensait également une bonne soixantaine d'ostraca de l'époque ramesside (Posener 1976, 3-11). Le texte a clairement été composé au Moyen Empire, puisqu'une adaptation fut faite sous le règne d'Amenemhat III par un certain Séhétepiabrê, qui exerçait en Abydos la fonction de suppléant du responsable des choses scellées (stèle Caire CG 20538). L'œuvre s'adresse à la classe supérieure de la société égyptienne et s'articule en deux parties. La première donne un portrait idéal du roi, omnipotent et omniscient, et précise l'attitude qu'il convient d'adopter envers celui qui garantit l'ordre social. La seconde partie explique en quoi il convient de respecter les travailleurs, qui produisent les biens dont dépend le bien-être de l'élite. La stèle de Séhétepiabrê omet la seconde partie, et elle élimine, modifie ou déplace certaines phrases de la première partie ; en outre, le roi qu'il convient d'adorer est désigné nommément au § 2.1 comme Nymaâtré Amenemhat III. La traduction proposée ci-après respecte l'aspect original du texte, transmis par les copies du Nouvel Empire.

Le dignitaire auquel la rédaction de l'*Enseignement loyaliste* est attribuée au § 1.1 des copies du Nouvel Empire reste anonyme à ce jour, car toutes les copies qui attestent ce § 1.1 présentent une lacune à l'endroit précis où devait figurer son nom. Les titres conservés indiquent néanmoins qu'il s'agissait d'un haut fonctionnaire, désigné aussi comme un "père du dieu que le dieu aime" (*jt ntr mry ntr*), et l'on a pensé très précisément au vizir Mentouhotep, pour lequel ce titre est attesté et qui était en activité sous Sésostri I^{er}. On sait également que Séhétepiabrê a intégré, dans son autobiographie, une part importante des nombreuses épithètes élogieuses qui figuraient sur la stèle de ce vizir Mentouhotep (Caire CG 20539), découverte en Abydos, à proximité de la stèle Caire CG 20538. Séhétepiabrê aurait donc pu s'inspirer, pour composer

son enseignement, d'une version complète de l'*Enseignement loyaliste* qui se serait trouvée inscrite sur une seconde stèle abydénienne de Mentouhotep, aujourd'hui disparue (Berlev 1976, 325). Berlev suggéra même que Mentouhotep soit le nom manquant à restituer dans les papyrus du Nouvel Empire, mais rien ne dit que l'enseignement supposé figurer sur la stèle de Mentouhotep n'était pas déjà lui-même le résultat d'une adaptation.

L'idée est de placer l'œuvre sous le règne de Sésostri I^{er} est en tout cas séduisante (aussi Posener 1976, 15-16), même si elle reste hypothétique au stade actuel des connaissances (Obsomer 1999, 270 ; Quirke 2004, 108). Seule la découverte d'une copie attestant l'intégralité du § 1.1 semble pouvoir permettre un jour de la confirmer ou de l'infirmier.

Jusqu'à-là, quelques indices et précisions peuvent être apportés au dossier.

(1) Le début du § 6 peut faire allusion à l'*Enseignement d'Amenemhat* : "Combattez pour son nom ; témoignez du respect pour sa vie. Ne vous opposez pas aux récompenses qu'il donne". L'*Enseignement loyaliste* a pu être composé dans le cadre d'une réconciliation nationale voulue par Sésostri I^{er}, afin d'enseigner aux opposants d'hier l'intérêt qu'ils avaient désormais à respecter la personne du roi. Une composition effectuée dans le premier tiers du règne cadrerait bien avec la situation politique du moment.

(2) Les titres du haut fonctionnaire auquel est attribué l'enseignement pourraient convenir, selon Quirke, à un "responsable des choses scellées" (Quirke 2004, 108). Le titre "père du dieu" est attesté à la XII^e dynastie pour neuf personnages (Blumenthal 1987, 22-25), parmi lesquels le vizir Mentouhotep et un certain Ity ont vécu sous Sésostri I^{er}. Tous deux avaient des attaches avec Amon-Rê et le temple de Karnak. Le premier a laissé dans ce temple une série impressionnante de statues le représentant en scribe, avec le titre de "responsable des choses scellées" et parfois celui de "responsable de tous les travaux du roi" (Obsomer

1995, 172-189), mais sans le titre *jt ntr*, qui lui est attribué uniquement sur la stèle d'Abydos. Rien ne permet de penser qu'il a été vizir avant l'an 31 ou après l'an 43 de Sésostri I^{er} (Obsomer 1995, 226-229). Le "père du dieu" Ity est connu seulement par la stèle Londres BM 586, datée de l'an 14, où on lui donne la fonction de "préposé aux affaires confidentielles d'Amon-Rê en toutes ses places". Sur la signification du titre *jt ntr* au Moyen Empire, on lira avec intérêt Postel 2004, 48-50.

(3) Le contenu de la première partie de l'enseignement s'accorde parfaitement au portrait idéal du roi, omniscient et omnipotent, qu'offre le récit de Sinouhé, composé peut-être entre l'an 10 et l'an 17. Tandis que l'*Enseignement loyaliste* présente de façon dogmatique la nature divine du roi et les motivations

qui doivent amener tout Égyptien à œuvrer pour lui, la biographie de Sinouhé communique ce même message à travers l'expérience et la réflexion évolutive d'un héros en qui le lecteur peut s'identifier (Obsomer 1999, 257-259, 266-269).

(4) Le contenu de la seconde partie de l'enseignement a pu influencer positivement l'action politique de Mentouhotep d'Armant lors de la famine consécutive à la faible crue de l'an 25 de Sésostri I^{er}, et la rédaction de son autobiographie sur la stèle Londres UC 14333 (Obsomer 1999, n. 260). Sur base du critère de datation qu'offre la formule de filiation utilisée par ce Mentouhotep, le texte de la stèle n'a pas dû être composé longtemps avant l'an 39 de Sésostri I^{er} (Obsomer 1993, 181, 183-186, à compléter par Obsomer 1995, 408 n. 5).

Traduction (première partie)

- §1 (1) Début de l'enseignement qu'a fait le noble prince, le père du dieu que le dieu aime, le responsable des affaires confidentielles du domaine royal – vivant soit-il, prospère et en bonne santé ! –, le chef dans le pays entier, le prêtre-*sem* contrôleur de [toutes] les (personnes portant la) *chendjyt*, [.....].
- (2) Il dit à ses enfants en guise d'enseignement :
- (3) Je vais dire une chose importante. (4) Je vais vous faire entendre, (5) vous faire connaître (6) une attitude (valable) à jamais, (7) une manière loyale de vivre (8) et de parvenir à l'état de bienheureux.
- § 2 (1) Adorez le roi au plus profond de vos êtres.
- (2) Vénérez sa Majesté – vivante soit-elle, prospère et en bonne santé ! – en vos cœurs.
- (3) Établissez sa crainte durant le jour.
- (4) Créez pour lui des motifs de louange à chaque instant.
- (5) (Le roi), c'est le discernement, <de> celui qui est dans les cœurs :
- (6) ses yeux explorent chaque être. (1)
- (7) (Le roi), c'est Rê, celui sous la conduite duquel on vit :
- (8) celui qui est sous son ombre protectrice sera quelqu'un aux possessions importantes.
- (9) (Le roi), c'est Rê, celui grâce au rayonnement duquel on voit :
- (10) plus que l'astre solaire, il est celui qui éclaire [les Deux Terres].
- §3 (1) Son souffle brûle plus que la flamme du feu :
- (2) plus que le feu, il est celui dont la force rend bouillant.
- (3) Plus qu'une grande inondation, il est celui qui fait verdier (le pays) :
- (4) il a rempli les deux terres d'arbres de vie.
- (5) Les nez sont bloqués quand il se met en colère ;
- (6) quand il se calme, on peut respirer son air. (2)
- (7) Il donne des provisions à celui qui est à sa suite,

- (8) jusqu'à ce qu'il adhère à sa voie.
- (9) Celui qu'il favorise possédera des provisions ;
 (10) son adversaire sera quelqu'un sans rien.
- (11) Le partisan du roi sera un bienheureux ;
 (12) [.....] ses opposants.
- § 4 (1) C'est sa puissance qui lutte pour lui :
 (2) celui qu'il massacre (?) [.....] le respect de lui.
 (3) [Leur] regard est clairvoyant [.....] :
 (4) [Ils sont] confiants (?) dans l'adoration de sa perfection.
 (5) Il dévoile [sa] nature (?) [.....] :
 (6) [.....] son cœur.
 (7) (Le roi), c'est la vie pour celui qui lui adresse des prières :
 (8) ses opposants seront des gens soumis à [la détresse (?)] ;
 (9) [leurs] cadavres sont [jetés à l'eau]. (3)
- § 5 (1) Le roi, c'est la nourriture, sa bouche est Hou :
 (2) ce sont ceux qu'il élève qui (?).
 (3) (Le roi), c'est la descendance de tous les dieux,
 (4) le protecteur de celui qui l'a créé.
 (5) Ils frappent pour lui ses opposants, (6) tandis que sa Majesté – vivante soit-elle, prospère et en bonne santé ! – est en son palais – vivant soit-il, prospère et en bonne santé ! –.
 (7) (Le roi), c'est Atoum pour celui qui rattache les cous :
 (8) sa protection enveloppera celui qui établit sa puissance.
 (9) (Le roi), c'est Khnoum, celui qui a autorité sur tous,
 (10) le géniteur qui crée les rékhyt.
 (11) (Le roi), c'est Bastet, celle qui protège les Deux Terres :
 (12) [celui qui l'adore sera quelqu'un que son bras abrite].
 (13) (Le roi), c'est Sekhmet (envers) celui qui se détourne de ce qui lui est ordonné :
 (14) celui qu'il fait trembler sera soumis à son errance (?). (4)
- § 6 (1) Combattez pour son nom; témoignez du respect pour sa vie.
 <2-5 sont à écarter, car ce ne sont que des adjonctions de l'édition partielle et remaniée de Séhétep-ib-rê>
 (6) Ne vous opposez pas aux récompenses qu'il donne. (5)
 (7) Acclamez la couronne de Basse-Égypte, adorez la couronne blanche.
 (8) Rendez hommage à celui qui porte la double couronne.
 (9) Faites cela, et votre être sera préservé :
 (10) c'est éternellement que vous le constaterez. (6)
 (11) Celui qui fut sur terre sans connaître de souffrance est (12) quelqu'un qui traversa l'existence en paix. (7)
- § 7 (1) Entrez dans la terre que donne le roi ;
 (2) reposez dans la place d'éternité ;
 (3) gagnez la caverne où l'on est pour l'éternité,
 (4) les lieux sacrés aménagés par vos enfants conservant les marques de votre amour,
 (5) vos héritiers demeurant sur vos sièges. (8)
 (6) Ne transgressez pas mes dispositions, ne négligez pas mes paroles ;
 (7) exécutez parfaitement les instructions que j'établis.

Commentaire

(1) Ici commence la série de phrases qui établissent l'omniscience du roi dans sa fonction (§ 2.5-6), de même que son omnipotence (§ 2.7-10). Deux énoncés similaires figurant au § 5 permettent de mieux appréhender la structure grammaticale de ces phrases.

(a) Le § 5.1 indique que le "sujet réel" des phrases en *pw*, sous-entendu partout ailleurs, est clairement le *ny-swt* qui figurait au § 2.1 : *K3w pw n(y)-swt* "Le roi, c'est la nourriture".

(b) Au § 5.11-12, le roi est identifié à Bastet, si bien que l'énoncé suppose tantôt un référent masculin, tantôt un référent féminin : *B3stt pw, hwt t3wy : jw dw3(w) sw r nhw^{c=f}* "(Le roi), c'est Bastet, celle qui protège les Deux Terres : celui qui l'adore sera quelqu'un que son bras abrite".

L'épithète *hwt t3wy*, au féminin, se rapporte nécessairement à la divinité. Ceci justifie donc, en ce qui concerne le § 2.5, le choix de la leçon de la stèle, qui omet le signe *n* : "celui qui est dans les cœurs" doit dès lors expliciter ce qu'est *sj3*, le discernement, l'omniscience.

Au § 5.12 figurent, par contre, des pronoms masculin *sw* et *=f*, indiquant qu'il n'est nullement question d'adorer Bastet, mais le roi, et que le bras qui abritera cet adorateur sera également le bras du roi.

(2) L'aptitude du roi à agir plus efficacement que le soleil, l'eau et l'air (§ 2.10 à § 3.6) trouve un écho en *Sinouhé* B 233-234, dans les propos adressés au roi par le héros : "l'astre solaire se lève selon ta volonté ; l'eau dans le fleuve, on la boit quand tu (le) veux ; l'air dans le ciel, on le respire quand tu (le) dis". Cette fois, le roi commande ni plus ni moins aux éléments de la nature.

(3) Du § 3.7 au § 4.9, il est question des partisans et des adversaires du roi : il favorise les premiers, qui deviendront des bienheureux accédant à l'au-delà ; les autres seront dans la détresse et disparaîtront à tout jamais après leur mort. Le passage n'est pas repris tel quel dans la stèle de Séhétepibrê, qui ne maintient que la mention des provisions accordées au fidèle (§ 3.7-8), mais introduit au début du § 6 des phrases qui ne sont pas attestées à cet endroit par les documents du Nouvel Empire : "Le partisan du roi sera un bienheureux. Il n'y a pas de tombe pour celui qui se rebelle contre sa Majesté : son cadavre est jeté à l'eau" (§ 6.3-5). Il est clair que le § 6.3 vient du § 3.11 (Posener 1976, 31), et que le § 6.5 s'inspire du § 4.9. La phrase fameuse du § 6.4 "Il n'y a pas de tombe pour celui qui se

rebelle contre sa Majesté" serait-elle donc inspirée du § 3.12 ? Un lien avec le § 7.7 de l'*Enseignement d'un Homme à son Fils* est possible, comme le suggérait Posener : "Il n'y a pas de tombe pour celui qui prononce son nom", phrase suivie de : "il n'y a pas de libation pour celui qui complotte contre lui" (Quirke 2004, 103).

(4) Après une première série d'énoncés consacrés à l'omniscience et à l'omnipotence du roi (§ 2.5 à § 3.6), cette seconde série mentionne d'autres divinités et concerne davantage l'attitude adoptée par le roi vis-à-vis de ses serviteurs, en fonction de leur comportement positif ou négatif.

Au § 5.7, l'expression "celui qui rattache les cous" peut s'appliquer au bon fonctionnaire (Posener 1976, 28). Au § 5.13, la stèle atteste la préposition *r* "contre" après *Shmt pw*.

(5) Dans le texte original, transmis grâce aux copies du Nouvel Empire, le § 6.6 de l'édition de Posener faisait directement suite au § 6.1. En effet, le § 6.2 s'inspire du § 8.6, qui appartient à la seconde section de l'enseignement non reprise telle quelle par Séhétepibrê : "Ne transgressez pas mes dispositions, ne vous détournez pas des vertus ; abstenez-vous de délits d'offenses". Les § 6.3-5 sont un résumé effectué par Séhétepibrê de ce qui figurait dans le texte original entre les § 3.11 et 4.9 (ci-dessous, commentaire n° 3). L'adjonction opérée au texte original par Séhétepibrê est la suivante : "Abstenez-vous de délit d'offense : le partisan du roi sera un privilégié. Il n'y a pas de tombe pour celui qui se rebelle contre sa Majesté : son cadavre est jeté à l'eau" (§ 6.2-5).

En considérant que, dans le § 6, les phrases numérotées 1 et 6 par Posener se faisaient suite dans le texte original de l'*Enseignement loyaliste*, il est possible de concevoir l'énoncé comme une réponse à l'expérience malheureuse dont Amenemhat I^{er} a été la victime : "Combattez pour son nom ; témoignez du respect pour sa vie. Ne vous opposez pas aux récompenses qu'il donne".

(6) Les § 6 et 7 présentent une longue exhortation au loyaliste des serviteurs royaux, à qui sont promis un tombeau et l'accès à l'éternité.

(7) Littéralement : "Celui qui fut sur terre sans souffrance en lui..."

(8) Littéralement : "Les lieux sacrés de vos enfants étant sous l'amour de vous, ...".

SINOUHÉ

Comme les deux textes précédents, le *Roman de Sinouhé* compte parmi les classiques de la littérature égyptienne, mais il s'agit cette fois d'une œuvre plus longue, narrative, conçue pour ressembler formellement à une autobiographie privée. Le texte est connu par sept papyrus, dont la plupart datent du Moyen Empire, et une grosse vingtaine d'ostraca (Koch 1990 ; Quirke 2004, 70). Trois copies émergent du lot : le pBerlin 3022 ou "papyrus B", le pBerlin 10499 verso ou "papyrus R", et l'ostracon 1945.40 de l'Ashmolean Museum d'Oxford.

Apparu dès 1837 (Quirke 2004, 15) et publié par Lepsius en 1859, le papyrus B est attribué à fin de la XII^e dynastie et offre la copie la plus ancienne. Le remplacement du nom Sésostri par celui d'Amenemhat en B 180 permet de songer au règne d'Amenemhat III ou à celui d'Amenemhat IV. Avec 311 colonnes, c'est aussi la version la plus complète : il ne manque que le début du texte, qui correspond aux lignes 1 à 24 du papyrus R. Ce dernier a été découvert en 1896 sur le site du Ramesseum (Quirke 2004, 16) et publié par Gardiner il y a près d'un siècle (Gardiner 1907). Il présente au verso une copie de *Sinouhé* attribuée à la XIII^e dynastie, considérée comme supérieure en qualité à la copie du papyrus B (Gardiner 1910, 2-8). Hélas, le papyrus R ne conserve que le premier tiers du texte, soit une centaine de lignes, ainsi que quelques fragments du deuxième tiers. Dans la traduction proposée ci-après, le choix s'est porté prioritairement sur les leçons attestées par le papyrus R, contrairement à l'habitude d'accorder la primauté au papyrus B à partir de R 25 (par ex. Le Guilloux 2002 ; Quirke 2004, 58-69). À partir de R 100, le contrôle du texte livré par le papyrus B a été effectué grâce à une consultation systématique de l'ostracon d'Oxford, d'époque ramesside, suivant les conclusions de Barns (Barns 1952 ; Galán 1998, 72). Le récit biographique de *Sinouhé* n'a pas été composé dans le simple but de raconter les aventures d'un Égyptien en territoire étranger. Sinouhé est un personnage fictif, comme est fictive la tombe pyramidale mentionnée en B 300 qui est censée conserver à

Licht, dans ses inscriptions, le récit de ses aventures. La fonction qui est la sienne au début de l'histoire, garde du gynécée royal d'Amenemhat I^{er} attaché à la fille royale Néféro, est loin d'avoir été choisie au hasard par l'écrivain. Elle établit un lien précis entre le héros et les assassins du roi évoqués par l'*Enseignement d'Amenemhat*, en faisant de Sinouhé un de leurs collègues (Obsomer 1999, 241).

Ayant accompagné vers le désert les messagers chargés d'annoncer au fils royal Sésostri le décès de son père, Sinouhé surprend, après le départ de Sésostri pour Licht, un échange de propos impliquant un autre fils royal. Ce qu'il entend trouble le héros au point qu'il choisit de prendre le chemin de l'exil. La fuite entraîne Sinouhé en Asie, où il est accueilli par Amounenchi, le souverain du Rétjénou supérieur, dont il épouse la fille aînée. Alors qu'il est un chef de tribu respectable et l'héritier présomptif d'Amounenchi, Sinouhé est défié par un rival, le "Fort du Rétjénou", qui conteste sa position éminente. Victorieux de son adversaire, Sinouhé réalise qu'il est favorisé par la bienveillance divine, et dans une prière adressée au dieu, il exprime pour la première fois son envie de rentrer au pays, pour y bénéficier d'une tombe. C'est le roi Sésostri qui exauce ce souhait, lorsqu'il fait parvenir à Sinouhé une lettre l'enjoignant de rentrer au pays. La joie de Sinouhé est sans limite : il sera désormais au service de Sésostri. Avant de quitter l'Asie définitivement, il permet à l'Égypte de sceller de nouveaux liens diplomatiques avec des potentats locaux. Reçu au palais de Licht, Sinouhé est introduit devant le roi, qui accueille le revenant, le restaure en sa qualité d'Égyptien et l'élève même au rang de compagnon. Sinouhé achève sa vie comblé de faveurs royales. Œuvre littéraire conçue à des fins politiques, l'histoire de *Sinouhé* met en scène un Égyptien commun qui, sans avoir trahi la cause de Sésostri, aurait failli à sa tâche au moment critique. Serviteur d'Amenemhat au gynécée royal, le "héros" préféra fuir pour sauver sa vie, plutôt que de gagner Licht afin de révéler au fils aîné du roi défunt l'identité des conspirateurs. "Il a fui par crainte de toi ; il a quitté le pays à cause de

la terreur qu'il éprouvait envers toi" diront les enfants royaux en s'adressant à leur père (B 277-278). Mais Sinouhé pouvait-il vraiment dénoncer les coupables, sans passer lui-même pour un des leurs ? Sésostris pouvait-il, au moment de lutter pour le trône, distinguer le bon grain de l'ivraie parmi les serviteurs attachés à son père Amenemhat ?

Le combat contre le champion du Rétjénou est l'épisode central de l'œuvre et le tournant de l'histoire. Sinouhé connaît une situation similaire à celle de Sésostris au moment de la mort d'Amenemhat : il est (par alliance) le fils aîné du souverain, il commande l'armée de son (beau-)père, et un rival anonyme qui s'estime supérieur à lui entend bien s'emparer de ses biens (B 109-122). Cette fois, il ne fuira plus, mais livrera bataille, et c'est sa victoire qui lui rendra l'espoir. Le message reçu de Sésostris, qui répond en tous points à la prière qu'il a adressée au dieu, donne à Sinouhé de prendre conscience du discernement extrême dont est capable le nouveau roi : "Celui qui possède le discernement (*sj3*) et qui discerne (*sj3*) les rékhyt, il a discerné (*sj3*), dans la Majesté du palais, que le serviteur que je suis avait peur de dire "cela" (B 214-215). Le héros est également convaincu de la toute-puissance du roi d'Égypte : "Que je sois en la Résidence ou en cet endroit, c'est à toi qu'il appartient de voiler cet horizon-*akhet* : l'astre solaire se lève selon ta volonté ; l'eau dans le fleuve, on la boit

quand tu (le) veux ; l'air dans le ciel, on le respire quand tu (le) dis" (B 232-234) ; "Ta Majesté agit comme elle (le) désire : on vit grâce au souffle que tu donnes" (B 236). Cette affirmation de la nature divine du roi, qui va dans le sens des termes employés dans l'*Enseignement loyaliste* (§ 2.5 à 3.6), est l'attitude qui convient au partisan du roi à qui celui-ci accorde l'accès à la vie éternelle.

Si l'auteur de la biographie de Sinouhé est inconnu, des indices permettent de proposer une date de rédaction entre l'an 10 et l'an 17 de Sésostris I^{er} (Obsomer 1999, 268-269). La mention en R 4 de Khénémet-Sout, qui concerne le complexe funéraire de Sésostris à Licht, n'est concevable que dans la mesure où le chantier a déjà commencé : les "control notes" de la pyramide indiquent que les travaux n'ont pas débuté avant l'an 10. L'âge de Sinouhé et le décompte des années passées au Rétjénou n'ont aucune incidence si le personnage est fictif. La mention en R 95-96 d'un projet d'extension territoriale vers le Sud, si elle concerne la campagne de l'an 18 contre Kouch, à laquelle Sésostris I^{er} participe personnellement (Obsomer 1995, 311-337), offre un contexte historique plausible à l'appel au loyalisme de la biographie de *Sinouhé*. C'est la première expédition hors d'Égypte à laquelle Sésostris prend part depuis son retour du pays des Tjéméhou, lorsqu'il avait appris la mort de son père Amenemhat.

Traduction

Titres de Sinouhé à la fin de sa vie

^{R1} Le noble prince, l'administrateur des districts du souverain dans les terres des Sétéyou, ^{R2} le courtisan royal véridique, celui qu'il aimait, le chemsou Sinouhé. (1)

Autobiographie

Il dit : "J'étais un chemsou ^{R3} qui accompagnait son maître, un serviteur du gynécée royal, de la noble dame, grande en éloges, ^{R4} l'épouse royale de Sésostris dans Khénémet-sout, la fille royale d'Amenemhat ^{R5} dans Qa-néféro, Néféro, bénéficiaire de l'état de bienheureux. (2)

– La fuite du chemsou Sinouhé

An 30, 3^e mois d'Akhet, jour 7. ^{R6} Le dieu pénétra dans son horizon-*akhet*. Le Roi de Haute et de Basse-Égypte Séhétephibrè ^{R7} fut élevé au ciel, étant enveloppé dans l'astre solaire, ^{R8} la chair du dieu se fondant en celui qui l'engendra. (3)

La Résidence était dans le silence, ^{R9} les cœurs étaient dans l'affliction, la grande double porte était fermée, ^{R10} les courtisans avaient la tête sur le(s) genou(x), ^{R11} le peuple était dans les lamentations. (4)

Or, sa Majesté avait dépêché ^{R12} au pays des Tjéméhou une troupe dont le chef était son fils aîné, ^{R13} le Dieu Parfait Sésostris. Il avait été envoyé ^{R14} pour frapper les pays étrangers et abattre ceux qui sont en Tjéhé-nou. ^{R15} Et voici qu'il revenait et ramenait des prisonniers ^{R16} de Tjéhé-nou et toutes sortes de bestiaux en nombre illimité. (5)

^{R17} Les compagnons du palais envoyèrent (un message) du côté ^{R18} occidental pour faire connaître au fils royal les événements survenus ^{R19} dans les appartements royaux. Les émissaires l'ont trouvé sur le chemin, ^{R20} ils l'ont atteint au moment de la nuit. ^{R21} Pas un seul instant il n'attendit : le faucon s'envola avec ^{R22} ses chemsou sans faire savoir "cela" à son armée. (6)

^{R23} Pendant ce temps, on envoya chercher les enfants royaux qui étaient à sa suite dans cette armée. ^{R24} Un appel fut adressé à ^{B1} l'un d'eux tandis que je me trouvais là, ^{R25} et j'ai entendu sa voix ^{B2} pendant qu'il parlait. J'étais au contact d'une dissidence. ^{R26} Mon cœur fut bouleversé, ^{B3} mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abattant ^{R27} sur chacun de mes membres. Je me suis retiré ^{B4} discrètement pour me chercher une ^{R28} cachette. Je me suis placé ^{B5} entre deux buissons pour éviter (?) ^{R29} la route et quiconque l'emprunterait (?). (7)

J'ai fait ^{B6} route vers le Sud. ^{R30} Je n'ai (plus) songé à me rendre à cette Résidence, ^{B7} après avoir pensé ^{R31} que des luttes surviendraient et m'être dit que je pourrais ne plus être vivant après cela. (8)

^{R32-B8} C'est à proximité de ^{R33} Néhet que j'ai traversé le Maâty. ^{B9} Je suis arrivé à Iou-Snéfrou et j'ai passé un temps là, ^{R34} à la frange des ^{B10} cultures. (9)

Je suis parti quand il fit jour et j'ai rencontré un homme ^{R35} qui se tenait ^{B11} sur ma route. Il me salua respectueusement, ^{R36} alors que (j)'avais peur de lui. ^{B12} Le moment du souper était arrivé ^{R37} quand j'ai atteint le port de ^{B13} Négaou. ^{R38} J'ai traversé dans une barge sans gouvernail ^{R39-B14} grâce au souffle du vent d'Ouest, et je suis passé devant les régions situées à l'Est des ^{R40} carrières ^{B15} (qu'il y a) au sommet de la Maîtresse de la Montagne ^{R41} Rouge. (10)

J'ai poursuivi ^{B16} mon chemin à pied ^{R42} en allant vers le Nord, et j'ai atteint ^{B17} les "Murs-du-Souverain", ^{R43} (forteresse) construite pour refouler les Sétéyou et pour écraser ceux qui traversent les sables. ^{R44} Je me suis ^{B18} tapi dans un buisson, de peur que la ^{B19} sentinelle ^{R45} qui était de faction sur le mur durant le jour ne (me) voie. (11)

J'ai fait route ^{B20} au moment de la nuit ^{R46} et, à l'aube, j'ai atteint Péten. ^{B21} Je me suis arrêté à l'île de Kem-our, ^{R47} et la soif s'est abattue ^{B22} et m'a envahi. Je mourais de soif, ma gorge étant desséchée, ^{R48-B23} et je me suis dit : "Ceci est le goût de la mort." (12)

J'ai ranimé ma volonté et ^{B24} rassemblé mes forces, après avoir entendu ^{R49} le mugissement d'un ^{B25} troupeau et aperçu des Sétéyou. ^{R50-B26} L'un des bédouins, celui qui avait été en Kémet, m'a reconnu. ^{R51} Alors ^{B27} il me donna de l'eau, bouillant pour moi du lait. Je suis allé ^{B28} avec lui ^{R52} vers sa tribu. Ce qu'ils firent était parfait. (13)

– L'accueil de Sinouhé par Amounenchi

Un pays me donna à ^{B29} un (autre) pays. ^{R53} Je suis parti à Képen et revenu à Qédem. ^{R54} J'ai passé là ^{B30} un an et demi

(?), et Amounenchi m'a emmené. (14)

^{R55} C'était le souverain ^{B31} du Rétjénou supérieur. Il me dit : "Tu seras bien avec moi : ^{R56} tu entendras (parler) la langue ^{B32} de Kémet." Il a dit cela après avoir appris (quelle était) ma nature et entendu (dire) ^{R57-B33} que j'étais bien informé : les gens ^{B34} de Kémet qui se trouvaient ^{R58} avec lui avaient témoigné à mon propos. (15)

Alors, il m'a dit : ^{B35} "Pourquoi es-tu parvenu jusqu'ici ? ^{R59} S'est-il passé quelque chose à ^{B36} la Résidence ?" (16)

Alors, je lui ai dit : ^{R60} "C'est Séhétepibré qui s'est avancé vers l'horizon-*akbet*. ^{R61-B37} On ne savait pas ce qui pouvait arriver à cause de cela". Mais j'ai ajouté de façon mensongère : ^{R62-B38} "J'étais dans l'expédition du pays des Tjéméhou quand (cela) me fut répété, à moi dont ^{R63} le cœur ^{B39} défaillait. Il m'a emmené ^{B40} sur le chemin de la fuite. ^{R64}

On ne m'avait pas dénigré et on ne m'avait pas craché ^{B41} au visage. ^{R65-B43} C'était comme une décision du dieu, [...] comme quand un habitant du Delta se voit ^{R66} en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty". (17)

^{R67} Alors il m'a dit : "Comment donc ce pays sera-t-il ^{R68} en son ^{B44} absence à lui, ce dieu influent dont la crainte existait ^{R69} à travers ^{B45} les pays étrangers, comme (la crainte de) la Grande Déesse une année de peste ?" (18)

^{R70} Quant à moi, je lui ai dit, ^{B46} en lui répondant : "En vérité, son fils est entré au palais, ^{R71} et il a saisi ^{B47} l'héritage de son père.

C'est en effet un dieu ^{R72} sans égal :

^{B48} *il n'y a aucun autre qui puisse se trouver devant lui.*

C'est quelqu'un qui possède la sagesse, ^{R73} aux décisions ^{B49} excellentes, aux ordres judicieux :

on part et l'on revient ^{R74} conformément à ^{B50} son ordre.

C'est lui qui contrôle les pays étrangers :

son père était ^{R75} à l'intérieur de son palais, ^{B51} quand il lui rapportait que ce qu'il décidait était réalisé.

^{R76} *C'est en effet un champion ^{B52} qui agit de son bras, un vaillant ^{R77} sans personne qui lui ressemble :*

quand on le voit, ^{B53} il charge un groupe d'archers ^{R78} et s'approche de la mêlée.

^{B54} *C'est quelqu'un qui fait fléchir une aile (d'armée) ^{R79} et qui affaiblit les sections :*

^{B55} *ses ennemis ne peuvent plus se rassembler, une fois refoulés.*

^{R80} *C'est quelqu'un qui fait pâlir (de peur) et fracasse les crânes : on ne tient pas debout ^{B56} dans son périmètre.*

^{R81} *C'est quelqu'un qui allonge le pas, quand il cherche à transpercer le fugitif :*

^{B57} *il n'y a pas de cesse pour celui qui lui montre le dos.*
^{R82} *C'est quelqu'un d'opiniâtre au moment de ^{B58} l'attaque, et c'est quelqu'un qui revient (à la charge) :*
^{R83} *il ne montre pas son dos.*
C'est quelqu'un d'intrépide ^{B59} quand il voit la multitude :
^{R84} *il ne permet pas que reste inactif celui qui protège son cœur (?).*
^{B60} *C'est quelqu'un au regard agressif ^{R85} quand il charge les Orientaux, [...] (?)* ^{B61} *capturer des groupes d'archers (?)* :
^{R86} *il brandit son bouclier pour (les) piétiner, et il ne ^{B62} répète pas un coup ^{R87} pour tuer.*
Il n'y a personne qui puisse échapper à sa flèche, personne ^{B63} qui puisse bander son arc.
Les archers s'enfuient devant lui ^{R88} comme (devant) ^{B64} la puissance de la Grande Déesse.
Quand il combat, il conçoit ^{R89} l'issue et ne ^{B65} s'attarde pas au reste. (19)
C'est quelqu'un qui possède la bienveillance, ^{R90} d'une grande douceur.
^{B66} *C'est au moyen de l'amour qu'il a obtenu (le pouvoir royal) :*
^{R91} *ses concitoyens l'aiment plus qu'eux-mêmes ;*
ils se réjouissent ^{B67} grâce à lui ^{R92} plus que (grâce à) leur dieu ; les hommes surpassent les femmes en cris de joie ^{B68} qu'il suscite, ^{R93} maintenant qu'il est roi.
^{B69} *C'est dans l'œuf qu'il a obtenu (le pouvoir royal), son regard étant (tourné) vers cela depuis sa naissance. ^{R94} C'est quelqu'un qui enrichit ceux qui sont nés avec lui.*
^{B70} *C'est quelqu'un d'unique que le dieu donne.*
^{R95} *Ce pays est joyeux, après qu'il soit devenu le souverain. (20)*
^{B71} *C'est quelqu'un qui élargit ses frontières : ^{R96} il conquerra les pays ^{B72} du Sud. Il ne se souciera pas [des] pays du Nord : ^{R97} c'est pour frapper les Sététyou ^{B73} et écraser ^{R98} ceux qui traversent les sables qu'il a été engendré.*
Envoie-lui (un message), fais ^{R99} qu'il connaisse ^{B74} ton nom. N'encourage pas de dissidence à l'encontre de sa Majesté. ^{R100} [...] tout (?), il fera pour toi ce que son père avait l'habitude de faire ; il ne cessera pas de faire ^{R101} du ^{B75} bien au pays qui sera son vassal". (21)
^{R102} *Alors il m'a dit : "Eh bien, ^{B76} Kémet est heureuse, puisqu' ^{R103} elle sait qu'il est solide. ^{B77} Installe-toi ici, ^{R104} et tu resteras avec moi. Ce que je ferai pour toi sera parfait."*
^{B78} *Il m'a placé devant ses enfants, après m'avoir marié ^{B79} à sa fille aînée. Il a permis ^{R107} que je me choisisse (une partie) de son pays ^{B80} consistant en le meilleur de ce qu'il possédait ^{R108} à sa frontière avec ^{B81} un autre pays. C'était une bonne terre ^{R109} dont le nom était Iaa. Il y avait là des figues*

^{R110-B82} et des raisins, et le vin y était plus important que l'eau ; ^{R111-B83} son miel était magnifique, son huile de moringa était abondante, ^{R112} des fruits de toutes sortes se trouvant sur ses arbres. ^{B84} Il y avait là de l'orge et de l'épeautre ^{R113} sans limites, et des troupeaux ^{B85} de toutes sortes. Magnifique était donc ce qui m'échut en conséquence de l'amour que l'on me portait.
^{B86} Il m'établit comme ^{R114} gouverneur d'une tribu qui constituait le meilleur ^{B87} de son pays. Des provisions furent produites pour moi, consistant en boisson-*mint* et en vin ^{B88} journallement, en viande bouillie ^{R118} et en volaille ^{B89} rôtie, sans omettre le petit bétail du désert. On en prenait ^{B90} au piège pour moi et on le déposait devant moi, en plus des prises de mes chiens. ^{B91} On produisait pour moi de nombreuses confiseries, du lait se trouvant dans ^{B92} tout ce qui était cuit. J'ai accompli de nombreuses années, tandis que mes enfants ^{B93} devenaient des champions, chacun dominant ^{B94} sa (propre) tribu. L'émissaire qui voyageait vers le Nord et retournait vers le Sud vers la Résidence ^{B95} faisait halte chez moi. J'arrêtais tous les gens, ^{B96} donnant de l'eau à l'assoiffé. J'ai (re)placé ^{B97} sur le chemin celui qui était égaré et j'ai secouru celui qui avait été pillé.
Comme des Sététyou ^{B98} en étaient venus à être hostiles et à s'opposer aux souverains des régions montagneuses, ^{B99} j'ai fait obstacle à leur marche. Ce souverain du ^{B100} (Ré)tjénou permit que j'accomplisse de nombreuses années comme commandant ^{B101} de son armée. Chaque pays contre lequel je me suis avancé, j'ai conduit mon attaque ^{B102} contre lui tandis qu'il était écarté de (ses) pâturages et de ses puits, ^{B103} et j'ai capturé son bétail et emmené ses habitants, ^{B104} emportant leurs vivres. J'y ai massacré des gens ^{B105} au moyen de mon bras et de mon arc, grâce à mes déplacements et à ^{B106} mes décisions excellentes. ^{R133} J'étais devenu utile dans son esprit (= dans l'esprit d'Amounenchi). ^{R134-B107}
Il m'a apprécié, après avoir su que j'étais courageux. Il m'a placé ^{B108} devant ses enfants, ^{R135} après avoir vu que mes bras étaient solides. (22)
– Le combat de Sinouhé contre le champion du Rétjénou
^{B109} Vint un champion du Rétjénou. ^{R136} Il me provoqua ^{B110} sous ma tente. C'était un vaillant sans égal. Il avait vaincu ^{R137-B111} celui-ci (= le Rétjénou) tout entier et avait dit qu'il lutterait avec moi. Il avait pensé ^{B112} qu'il me massacrerait et avait projeté de capturer mon bétail, ^{R138-B113} à l'instigation de sa tribu. (23)
Ce souverain (= Amounenchi) s'est entretenu ^{B114} avec moi.

^{R139} Je lui dit : "Je ne le connais pas. Je ne suis certes pas son associé ^{B115} au point d'avoir libre accès ^{R140} à son campement. Se peut-il que j'aie ouvert ^{B116} son étable, ^{R141} que j'aie franchi ses palissades ? C'est quelqu'un de jaloux ^{B117-R142} parce qu'il me voit accomplir tes missions. ^{B118} En vérité, je suis ^{R143} comme le taureau-*jh* d'un troupeau-*hww* au milieu d'un ^{B119} autre troupeau : ^{R144} un taureau-*k3* du troupeau-*wt* l'attaque, B120 un taureau-*ng3w* qui ^{R145} cherche à se saisir de lui. Est-ce qu'il existe un homme de condition modeste ^{B121} qui soit aimé ^{R146} en qualité de supérieur ? Il n'y a pas d'archer qui s'associe ^{B122} à un habitant du Delta. Qui peut planter un papyrus sur une colline ?" (24)

^{B123} (réponse d'Amounenchi) : "Un taureau aime-t-il combattre ? Un taureau est-il vaillant, quand il préfère ^{B124} tourner le dos de crainte que (l'autre) ne l'égale ? ^{B125} Si son désir est de combattre, laisse-le exprimer son souhait. ^{B126} Le dieu peut-il ignorer ce qu'il a décidé, lui qui sait comment cela ^{B127} sera ?" (25)

Durant toute la nuit j'ai bandé mon arc, j'ai tiré ^{B128} mes flèches, j'ai donné libre cours (?) à ma dague, ^{B129} j'ai fourbi mes armes. À l'aube, le Réjénou était venu : ^{R154-B130} il avait stimulé ses tribus et rassemblé ^{R155} les pays ^{B131} de ses deux côtés, (car) il n'avait pensé qu'à ce combat. ^{R156} C'est alors qu'il est venu vers moi, qui me trouvais là. Je me suis placé à proximité de lui, ^{R157} tandis que chaque cœur brûlait ^{B132} pour moi, que les femmes et les hommes ^{R158} criaient, que chacun ^{B133} était désolé pour moi et disait : "Est-ce qu'il existe ^{R159} un autre ^{B134} champion qui puisse lutter contre lui ?"

Alors (il saisit) son bouclier et ^{R160} sa hache, ^{B135} sa brassée de javalots s'abattant (vers moi). Après que ^{R161} j'eus échappé ^{B136} à ses armes, j'ai fait en sorte que ses flèches passent au-dessus de moi ^{R162} en ^{B137} vain, alors qu'elles étaient pourtant proches l'une de l'autre. ^{R163} Alors il a poussé un cri, (car) il avait pensé me massacrer. ^{R164} Il s'est approché ^{B138} de moi, et je l'ai transpercé, ^{R165} ma flèche étant fichée dans ^{B139} son cou. Il a crié et il est tombé ^{R166} sur le nez. Je l'ai ^{B140} achevé avec sa hache. J'ai poussé ^{R167} mon cri de guerre ^{B141} sur son dos, tandis que chaque Aam criait. ^{R168} J'ai adressé une prière ^{B142} à Montou, alors que ses partisans pleuraient sur lui. (Quant à) ce souverain, ^{R169} Amou- ^{B143} nenchi, il m'a pris dans ses bras. Alors j'ai emporté ^{R170} ses biens ^{B144} et capturé son bétail : ce qu'il avait projeté de ^{B145} me faire, ^{R171} je le lui ai fait. J'ai saisi ce qui était sous sa tente ^{B146} et j'ai pillé son campement. Grâce à cela je suis devenu important, influent grâce à ^{B147} mes ressources, riche grâce à mon bétail. (26)

– La prière de Sinouhé au dieu

Le dieu a donc agi ^{B148} de façon à se montrer bienveillant envers celui contre qui il s'était fâché et qu'il avait détourné vers ^{B149} un autre pays. Son cœur aujourd'hui est apaisé. Un fugitif fuyait ^{B150} à cause de son entourage ; (aujourd'hui) on témoigne à mon propos à la Résidence. ^{B151} Un traînard traînait à cause de la faim ; (aujourd'hui) je donne du pain à mon ^{B152} voisin. Un homme quittait son pays à cause du dénuement ; ^{B153} (aujourd'hui) je suis habillé de vêtements blancs de toile fine. ^{B154} Un homme courait à défaut d'avoir quelqu'un à envoyer ; (aujourd'hui) je suis ^{B155} riche en serviteurs, mon domaine est parfait, mon entrepôt est vaste, ^{B156} et l'on me mentionne au palais. (27) "(Ô) dieu, quel que tu sois, qui as décidé cette fuite, ^{B157} puisses-tu être bienveillant et me ramener à la Résidence. Il est certain que ^{B158} tu accorderas que je (re)voie le lieu où mon cœur séjourne. ^{B159} Qu'y a-t-il de plus important que d'être enterré dans le pays où je suis ^{B160} né ? Au-jour'd'hui se produit un événement où ^{B161} le dieu m'est favorable. Puisse-t-il agir en conséquence ^{R188} pour accorder une fin excellente à celui qu'il avait affligé, ^{B162} son cœur étant désolé pour celui qu'il avait contraint de vivre à l'étranger. Aujourd'hui ^{B163} est-il donc bienveillant ? Puisse-t-il entendre la prière de celui qui est loin. Puisse-t-il replier ^{B164} le bras ^{R189} par l'action duquel j'ai parcouru la terre vers l'endroit d'où il l'avait enlevé (?) ^{R190}... (?) [...] ... (?) [...] dans la ville (?) [...] ^{R191} [...] cette fuite qui fut la sienne [...] ^{R192} [...] ... (?) [...] ^{R193} [...]". (28)

^{B165} "Puisse le roi de Kémet être bienveillant envers moi. Puissé-je vivre grâce à ses faveurs, ^{R194-B166} saluer la maîtresse du pays qui est en son palais, et entendre ^{B167} les messages de ses enfants, de sorte que mes membres (re)deviennent jeunes. ^{B168} Car le grand âge est arrivé : la décrépitude ^{R196-B169} m'a envahi, mes yeux étant pesants, mes bras faibles ; ^{R197-B170} mes pieds ne réussissent plus à suivre, (mon) cœur étant fatigué. ^{R198} Je suis proche ^{B171} du départ, lorsqu'on me conduira ^{R199} vers la ville d'éternité. Puissé-je servir ^{B172} la Maîtresse de l'Univers, de sorte qu'elle ^{R200} dise du bien de moi à ses enfants et qu'elle traverse ^{B173} l'éternité ^{R201} au-dessus de moi." (29)

– Le message de Sésostris adressé à Sinouhé

Or, on avait parlé à la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkaré, juste de voix, de cette condition ^{B174-R202} dans laquelle j'étais, si bien que sa Majesté envoya ^{B175} vers moi (un émissaire) chargé de présents royaux.

Il contenta le serviteur que je suis comme B176 le souverain de n'importe quel pays étranger, les enfants royaux qui étaient dans son palais faisant ^{B177} que j'entende leurs messages. (30)

^{B178} Copie de l'ordre apporté au serviteur que je suis concernant son retour vers Kémet :

^{B179} "L'Horus Ânkh-mésout, Celui des Deux Maîtresses Ânkh-mésout, le Roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkarê, le Fils de Rê ^{B180} Sésostriis, vivant soit-il éternellement et à jamais!

Ordre du roi destiné au chemsou Sinouhé : ^{B181} "On t'apportera cet ordre du roi afin de te faire savoir ce qui suit. C'est sur le conseil de ton cœur que tu as parcouru des pays étrangers, ^{B182} montant de Qédem vers le Rétjénou, alors qu'un pays te donnait à un autre. ^{B183} Qu'avais-tu fait au point que l'on intentât une action contre toi ? Tu n'avais pas proféré de malédiction en sorte que l'on réprouvât tes paroles ! ^{B184} Tu n'avais pas parlé au Conseil des magistrats en sorte que l'on contredit tes déclarations ! ^{B185} Cette décision à laquelle ton cœur s'est rallié, elle n'était pas dans mon cœur contre toi. (31)

Ton ciel, Celle-qui-est-dans-le-palais, ^{B186} elle est aujourd'hui bien installée et prospère ; sa tête est couverte (des ornements) de la royauté du pays, tandis que ses enfants ^{B187} sont dans les appartements royaux. Puisses-tu accumuler les richesses qu'ils te donneront et vivre de leurs présents, ^{B188} après avoir effectué le retour en Kémet. Puisses-tu (re)voir la Résidence où tu as grandi, baiser le sol à ^{B189} la grande double porte, et te joindre aux compagnons. Aujourd'hui, certes, tu as ^{B190} commencé à vieillir et tu as perdu la virilité. Tu as mentionné le jour ^{B191} de l'ensevelissement : en accédant à la qualité de bienheureux, te seront assignées une nuit dans l'onguent ^{B192} et des bandelettes venant des mains de Tayt ; on te fera un cortège funèbre le jour ^{B193} de l'enterrement, le cercueil anthropomorphe étant en or, la tête en lapis-lazuli, le ciel étant au-dessus de toi une fois placé ^{B194} dans le cercueil, des bovidés te tirant, des musiciens étant devant toi ; on exécutera pour toi la danse ^{B195} funèbre à l'entrée de ta tombe ; on récitera pour toi la demande d'offrande ; on fera un sacrifice ^{B196} devant tes stèles, tes piliers étant construits en pierre blanche au milieu ^{B197} de (ceux) des enfants royaux. Ta mort n'aura pas lieu en pays étranger : les Aamou n'assureront pas ton (rite de) passage ; on ne te ^{B198} placera pas dans une peau de mouton, qui puisse constituer ton enveloppe (?).

Ces choses sont trop importantes pour parcourir (encore) ^{B199} le monde. Songe à (ton) cadavre, en sorte que tu (re)viennes." (32)

Cet ordre m'est parvenu alors que je me trouvais ^{B200} au sein de ma tribu. Quand on me l'a lu, je me suis mis sur le ventre en touchant le ^{B201} sol. Je l'ai placé déroulé sur ma poitrine et j'ai fait le tour de mon campement en criant de joie ^{B202} et en (me) disant : "Comment cela peut-il être accordé à un serviteur que son cœur a détourné vers les pays barbares ? Eh bien, ^{B203} elle est parfaite la bienveillance de celui qui me sauve de la mort. Ton *ka* va me permettre d'atteindre ^{B204} mon terme, alors que mes membres seront à la Résidence." (33)

– La réponse de Sinouhé au message royal

Copie de l'accusé de réception de cet ordre :

Le serviteur du palais Sinouhé. ^{B205} Dire : "En paix. C'est une très bonne chose que cette fuite, qu'a faite dans son ignorance le serviteur que je suis, soit connue de ^{B206} ton *ka*, (ô) Dieu Parfait Maître des Deux Terres, (toi) qu'aime Rê et que louent Montou Maître de Thèbes, Amon ^{B207} Maître des trônes des Deux Terres, Sobek-Rê, Horus, Hathor, Atoum et son Ennéade, ^{B208} Soped, Néferbaou, Semsérou, Horus de l'Orient, la Maîtresse d'Im<éh>et – puisse-t-elle ceindre ^{B209} ta tête ! –, le Conseil qui est sur les Flots, Min-Horus qui réside dans les régions montagneuses, Ouréret ^{B210} Maîtresse de Pount, Nout, Haroëris-Rê et tous les dieux de Ta-méri ^{B211} et des îles de Ouadj-our. Puissent-ils donner la vie et le pouvoir à ta narine, t'entourer de leurs présents, ^{B212} et t'accorder l'éternité sans fin et l'éternité sans limite. Que la crainte de toi soit répercutée ^{B213} dans les plaines et les régions montagneuses ; que te soit soumis ce qu'entoure l'astre solaire. Telle est la prière du serviteur que je suis ^{B214} pour son maître, lui qui peut le sauver dans l'Occident. (34)

Celui qui possède le discernement et qui discerne les rékhyt, il a discerné, ^{B215} dans la Majesté du palais, que le serviteur que je suis avait peur de dire "cela". C'est une chose importante, ^{B216} le fait que le Grand Dieu semblable à Rê évoque de nouveau "cela", en avisant celui qui œuvre pour lui-même. ^{B217} Le serviteur que je suis est dans la main de quelqu'un qui a fait une enquête à son propos. Que je sois donc soumis à ta décision. (35)

Ta Majesté ^{B218} est l'Horus qui conquiert. Tes bras sont victorieux contre tous les pays. ^{B219} Que ta Majesté ordonne donc de permettre qu'il (= le serviteur que je suis) ramène

Méki de Qédem, Khentyou-^{B220} Iaouch de Khent-Kéchou et Ménous^{B221} des terres des Fenkhou. Ce sont des souverains d'une juste renommée^{B222} qui ont grandi dans l'amour de toi, sans mentionner le (Ré)tjénou : il est vrai qu'il t'appartient, étant semblable à^{B223} tes chiens. (36)

Cette fuite qu'a faite le serviteur que je suis n'avait pas été préméditée. Elle^{B224} n'était pas dans mon intention, je ne l'avais pas préparée. Je ne sais pas (ce) qui m'a écarté de (ma) place. C'était comme^{B225} le fonctionnement d'un rêve, comme quand un habitant du Delta se voit en^{B226} Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty. Je n'avais pas eu peur et on ne^{B227} m'avait pas poursuivi. Je n'avais pas entendu de reproche et mon nom n'avait pas été entendu^{B228} dans le propos du héraut. C'est plutôt un frémissement qui a attisé mes membres, (si bien que) mes pieds^{B229} filèrent à toute allure, tandis que mon cœur me dominait et que le dieu qui décida cette fuite^{B230} m'entraînait. (37)

Je ne suis pas homme à avoir été un jour présomptueux. Un homme que^{B231} son pays connaît a peur, après que Rê a établi la crainte de toi à travers le pays et le respect de toi dans tous les pays étrangers.^{B232} Que je sois en la Résidence ou en cet endroit, c'est à toi qu'il appartient de voiler^{B233} cet horizon-*akhet* : l'astre solaire se lève selon ta volonté ; l'eau dans le fleuve, on la boit^{B234} quand tu (le) veux ; l'air dans le ciel, on le respire quand tu (le) dis. Le serviteur que je suis transmettra^{B235} (ses biens à) la descendance que le serviteur que je suis a engendrée en ce lieu.^{B236} Pour le serviteur que je suis, c'est le retour qui est établi (?). Ta Majesté agit comme elle (le) désire : on vit grâce au souffle que tu donnes.^{B237} Rê, Horus et Hathor aiment ce nez auguste qui est le tien, dont^{B238} Montou Maître de Thèbes souhaite qu'il vive éternellement". (38)

– Le retour de Sinouhé en Égypte

On me permit de passer (encore) un jour en Iaa^{B239} à transmettre mes biens à mes enfants, mon fils aîné ayant la charge de ma tribu,^{B240} tous mes biens étant en sa possession, (ainsi que) tous mes serfs et bestiaux,^{B241} tous mes fruits et arbres fruitiers. C'est alors que le serviteur que je suis est revenu vers le^{B242} Sud. (39)

J'ai fait halte aux Chemins d'Horus, alors que le commandant en charge de la patrouille frontalière se trouvait là.^{B243} Il envoya un message à la Résidence pour (le) faire savoir. Alors sa Majesté fit^{B244} venir un responsable des paysans efficace appartenant au domaine royal, ayant avec lui des bateaux chargés^{B245} de présents royaux destinés aux

Sététyou venus à ma suite, qui me conduisaient jusqu'aux Chemins d'Horus.^{B246} J'ai cité chacun d'eux par son nom, et chaque serviteur-*wdpw* était à sa tâche. (40)

J'ai repris (la route) en faisant^{B247} voile, tandis que l'on pétrissait (le pain) et que l'on filtrait (la bière) à côté de moi (?), jusqu'à ce que j'atteigne le port d'Itjou. (41)

– La réception de Sinouhé au palais

^{B248} À l'aube, tôt le matin, on est venu me chercher – 10 hommes venant et 10 hommes^{B249} partant –, car j'étais admis au palais. (42)

J'ai touché le sol du front entre les sphinx,^{B250} tandis que les enfants royaux, se trouvant dans l'épaisseur (de la porte), m'accueillaient et que les compagnons^{B251} admis dans le hall me plaçaient sur le chemin des appartements royaux.^{B252} J'ai découvert sa Majesté sur le grand trône d'électrum (placé) dans une niche. Une fois là,^{B253} je me suis prosterné sur le ventre, et j'ai perdu connaissance en sa présence, alors que ce dieu^{B254} s'adressait à moi aimablement. J'étais comme un homme surpris par le crépuscule,^{B255} mon *ba* était faible, mes membres défaillants. Mon cœur, il n'était plus dans mon corps, de façon que je puisse distinguer^{B256} la vie de la mort. (43)

Sa Majesté dit alors à l'un de ces compagnons : "Relève-^{B257} le et fais qu'il puisse me parler." Sa Majesté dit : "Te voici revenu, après avoir parcouru les pays étrangers. La fuite a eu^{B258} raison de toi et, en vieillissant, tu as atteint le grand âge. Ta cérémonie funèbre ne sera pas amoindrie,^{B259} (car) ton passage ne sera pas assuré par les archers. Ne rampe pas davantage : tu n'as pas parlé^{B260} de telle sorte que l'on cite ton nom." (44)

J'eus certes peur d'une punition, et j'ai répondu ce qui suit, comme la réponse^{B261} de quelqu'un qui avait peur : "Que me dit mon maître ?" – Si je répondais ceci : "Ce n'est pas mon œuvre (?)" :^{B262} c'est certainement la main du dieu !", la terreur subsisterait en mon ventre comme quand se produisit (ma) fuite délibérée –^{B263} "Me voici en ta présence. (Ma) vie t'appartient. Ta Majesté agit comme elle (le) désire." (45)

On fit alors^{B264} que soient admis les enfants royaux. Sa Majesté dit à l'épouse royale : "Sinouhé^{B265} est revenu en tant que l'Aam que les Sététyou ont créé." Elle poussa un très grand cri,^{B266} et les enfants royaux, criant de conserve, dirent alors^{B267} à sa Majesté : "Il n'est pas vrai que c'est lui," souverain mon maître !" Mais sa Majesté dit : "C'est vraiment lui." (46)

Or, ils avaient apporté avec eux leurs colliers ménat, leurs sistres *sékhem* et ^{B269} leurs sistres *séchéchet*. Ils les présentèrent alors à sa Majesté : "Tes bras vers ^{B270} de bonnes choses, roi endurant : tous les insignes de la Maîtresse du ciel. Puisse la Dorée donner ^{B271} la vie à ton nez. Puisse la Maîtresse des étoiles s'unir à toi. Puisse la Couronne de Haute-Égypte voyager vers le Nord et la Couronne de Basse-Égypte voyager vers le Sud, ^{B272} unies et assemblées par un mot de ta Majesté. Que Ouadjyt soit placée sur ton front. Tu as éloigné ^{B273} du mal les gens humbles. Puisse Rê, le Maître des Deux Terres, être bienveillant envers toi. ^{B274} Salut à toi comme (à) la Maîtresse de l'Univers. Détends ton arc et lâche ta flèche. ^{B275} Donne le souffle (à) celui qui étouffe, donne-nous notre belle récompense ^{B276} en la personne de ce bédouin fils de Méhyt, l'archer né en Ta-méri. ^{B277} Il a fui par crainte de toi ; il a quitté le pays à cause de ^{B278} la terreur qu'il éprouvait envers toi. Il ne sera plus pâle le visage de celui qui voit ton visage ; ^{B279} il n'aura plus peur, l'œil qui regarde vers toi." (47)

Sa Majesté dit alors : "Il n'aura plus peur ; ^{B280} il ne criera plus de terreur. Il sera un compagnon parmi ^{B281} les fonctionnaires. Il sera placé au milieu des courtisans. ^{B282} Quant à vous, allez vers les appartements du matin pour vous ^{B283} occuper de lui." (48)

– L'installation du compagnon Sinouhé

Je suis donc sorti des ^{B284} appartements royaux, les enfants royaux me donnant leur bras. ^{B285} Nous allâmes ensuite vers la grande double porte, ^{B286} et je fus installé dans le domaine d'un fils royal, où il y avait des objets de luxe, une salle ^{B287} fraîche et des images de l'horizon, des choses portant le sceau ^{B288} du Trésor – vêtements de lin royal, myrrhe ^{B289} et huile royale de première qualité –, des fonctionnaires qu'il appréciait étant dans chaque salle, ^{B290} chaque serviteur-

wdpw étant à sa tâche, faisant disparaître de mes membres les années. ^{B291} Je fus rasé et mes cheveux furent peignés. Un fardeau fut rendu ^{B292} au désert : les vêtements de ceux qui traversent les sables. Je fus habillé ^{B293} de toile fine et oint d'huile de première qualité, et passai la nuit ^{B294} sur un lit, après avoir rendu le sable à ceux qui y (vivent) ^{B295} et l'huile d'arbre à celui qui s'en oint. (49)

On me donna le domaine ^{B296} d'un ... (?), qui puisse constituer la possession d'un compagnon. Des artisans nombreux étaient en train de ^{B297} l'aménager, tous ses arbres étant plantés de nouveau. On m'apportait ^{B298} du palais des repas, trois ou quatre fois par jour, ^{B299} en plus de ce que donnaient les enfants royaux. Il n'y eut aucun moment d'interruption.

^{B300} Une pyramide de pierre fut construite pour moi au milieu ^{B301} des pyramides, le responsable des tailleurs (de pierres) de pyramide prenant en charge ^{B302} son terrain, le responsable des scelleurs faisant les marques (?), les sculpteurs ^{B303} sculptant, les responsables des travaux qui sont préposés à la nécropole ^{B304} y accordant leur attention. Tout l'équipement funéraire placé d'habitude dans le puits de la ^{B305} tombe, on fit le nécessaire pour qu'il y soit.

On me donna des serviteurs du *ka*. On me fit un jardin ^{B306} ... (?), qui incluait des terres arables (?), en face du port (?), ^{B307} comme on fait pour un compagnon de premier rang. Ma statue était recouverte ^{B308} d'or, sa *chendjyt* était en électrum. C'est sa Majesté qui la fit faire. ^{B309} Il n'y a aucun homme de condition modeste à qui semblable chose a été faite. Je fus sujet aux ^{B310} faveurs royales jusqu'à ce que vienne le jour de la mort." (50)

Colophon

^{B311} C'est venu, (du) début à la fin, conformément à ce qui fut trouvé par écrit.

Commentaire

(1) Avant que ne commence l'autobiographie, l'auteur énonce les titres qu'est censé porter Sinouhé au moment de la composition du texte, c'est-à-dire à la fin de sa vie, voire après sa mort (cf. B 310). Anobli par le roi au retour d'Égypte (cf. B 280-281), il est *jry-p^ct h3ty-^c* "noble prince" et *rh-nsw m3^c* "courtisan royal véritable". Il continue de porter le titre de fonction qui était le sien à la mort d'Amenemhat (un *chemsou* est un militaire d'élite de l'entourage royal

chargé de missions de protection ou d'escorte), mais il reçoit en outre un titre honorifique (non attesté par ailleurs) en liaison avec son action en Asie : "administrateur des districts du souverain dans les terres des Sététyou" (Obsomer 1999, 239-241).

(2) En indiquant quelle était la fonction de Sinouhé au début de l'histoire qu'il entreprend de raconter, l'auteur mentionne la dame Néféroù, à la protection de laquelle Sinouhé était attaché en tant que *chemsou* avant le décès du roi. Comme il écrit forcément après

la mort d'Amenemhat I^{er}, l'auteur indique les titres que cette dame possédait au moment de la rédaction du texte, soit après l'accession au trône de son époux Sésostri (Obsomer 1995, 131 ; 1999, n. 152, *contra* Jansen-Winkel 1991, 248-249 ; 1997, 132-133). Khénémet-sout et Qa-néféro concernent respectivement les zones sud et nord de la nécropole de Licht, où se trouvent les pyramides des deux rois.

(3) La date correspond à peu près à un 13 février grégorien, vers 1958 avant J.-C. Une autre armée égyptienne, placée sous les ordres du vizir Antefoker, avait mené victorieusement en l'an 29 la conquête de Ouauat, et parachevait son action par la fondation de la puissante forteresse de Bouhen (Obsomer 1995, 241-253). L'envoi simultané dans le désert libyque d'une troupe commandée par Sésostri s'offrait aux conjurés comme une occasion de passer à l'acte.

(4) Le calme de la Résidence a été avancé comme un indice de la mort naturelle d'Amenemhat (Jansen-Winkel 1991, 258-259), mais était-il possible d'agir contre ses assassins si ceux-ci, ayant opéré de nuit, n'étaient pas encore identifiés le lendemain matin ? (Obsomer 1999, 234-235).

(5) La mention de Sésostri est accompagnée du titre royal, *ntr nfr* "Dieu Parfait", que celui-ci porta une fois devenu roi. Comme dans le cas de Néféro cité plus haut, il n'y a aucune raison d'y voir quelque indice en faveur d'une co-royauté (Obsomer 1995, 131 *contra* Jansen-Winkel 1991, 248-249). Au titre que Sésostri portait au moment de l'action narrée, *s3-nsu smsw* "fils aîné du roi", l'auteur a ajouté un titre qu'il portait en tant que roi au moment de la rédaction du texte. Voir aussi Gabolde M 2002, 34-35, qui y voit une analogie avec les inscriptions accompagnant la représentation de Ramsès II en fils royal, sur le mur face à la liste royale du temple abydnien de Séthy I^{er}. Le procédé est également en usage dans l'iconographie, lorsqu'un roi se représente dans une scène censée se dérouler à une époque où il n'était pas encore roi : voir Cabrol 2000, 73 et fig. 14 (Touthmosis IV figuré comme un enfant sur les genoux de son précepteur, mais ayant les attributs royaux qui sont les siens à la date où la scène est composée) ; on y ajoutera les reliefs du temple de Beit el-Ouali qui présente Ramsès comme roi en char dans une figuration de campagnes de Séthy I^{er} (cf. Spalinger 1979).

(6) En parlant d'"événements survenus dans les appartements royaux", l'auteur s'adresse à un lecteur censé savoir déjà de quoi il s'agit : nul besoin de mentionner la mort d'Amenemhat ni d'en préciser les circonstances. L'itinéraire suivi par Sinouhé (R 29-34) donne à penser que Sésostri se trouvait dans le désert un peu au-delà de Gîza, lorsque les messagers le rejoignirent. Ceux-ci ont donc pu l'atteindre la nuit même du jour où sa mort a été connue, soit en Akhet III.7 (R 5). Si Sésostri gagne la Résidence de nuit, c'est pour être en mesure de régner dès le lendemain, en Akhet III.8. Le cadre chronologique livré par l'auteur peut correspondre à la réalité historique des faits.

Ceci appelle deux remarques : (a) Akhet III.8 de l'an 3, que le pBerlin 3029 mentionne comme la date de la séance où Sésostri fait connaître aux compagnons du Palais sa décision d'entreprendre des travaux à Héliopolis, correspond exactement au second anniversaire de l'intronisation du roi. Cette date offre un argument contre l'hypothèse d'une co-royauté : les partisans de celle-ci sont forcés d'imaginer un double comput pour Sésostri I^{er} (an 3 = an 13) ou de supposer que le texte serait une composition littéraire postérieure à son règne (Obsomer 1995, 133-135).

(b) La journée qui s'est écoulée entre la mort d'Amenemhat et l'annonce de celle-ci à Sésostri a pu offrir à l'auteur de *l'Enseignement d'Amenemhat* le cadre chronologique plausible pour une réception par Sésostri – fictive quant à elle ! – des propos énoncés par son père depuis l'au-delà.

En R 22, l'ambiguïté existe sur ce qu'il faut que l'armée ne sache pas : la mort d'Amenemhat ou le départ nocturne de Sésostri ? La discrétion, la rapidité et le renfort exclusif de ses fidèles *chemsou* sont pour Sésostri les conditions de la réussite, sachant que les autres fils royaux présents dans l'armée seront contraints de rester au campement (Obsomer 1999, 235, 241-242).

(7) Sinouhé parle de lui pour la première fois. Ce n'est pas un hasard s'il est présent à proximité des enfants royaux restés au campement, car c'est un *chemsou* d'Amenemhat et non de Sésostri (Obsomer 1999, 238-239, 242). En effet, il ne fait pas partie des *chemsou* qui accompagnent Sésostri vers la Résidence, et il ne décrira d'ailleurs pas la prise de pouvoir de ce dernier, n'en ayant pas été le témoin.

En revanche, s'il a décrit le deuil qui a marqué la Résidence le matin même, étant un *chemsou* du roi défunt, c'est donc qu'il était à Licht au moment de la mort de son maître (ce qu'il dit à Amounenchi en R 61-62 est clairement présenté comme un mensonge). Ayant donc accompagné les messagers de la Résidence au campement de l'armée de Sésostri (aussi Le Guilloux 2002, 7), Sinouhé se trouve là quand, après le départ du futur roi, les autres fils royaux sont rassemblés, me semble-t-il pour être tenus à l'œil. Mais à la faveur de la nuit, un contact est établi par un quidam avec l'un des fils royaux, que Sinouhé parvient à identifier par sa voix. Pour la traduction de *iw=j m r w w3* comme "J'étais au contact d'une dissidence", voir Obsomer 1999, 223-225. S'étant écarté avec discrétion, Sinouhé a conscience qu'il connaît une vérité que Sésostri ignore, mais aussi qu'il ne peut, en pareille circonstance, avoir confiance en personne.

(8) S'il fait route d'abord vers le Sud, c'est clairement pour se rendre à Licht. Sa réflexion l'amène alors à redouter de mourir en passant pour un traître (Obsomer 1999, 243-244).

(9) Franchir le *Maâty*, le canal des "Deux Vérités", indique un changement de direction de la part de Sinouhé : il n'a plus désormais l'intention de gagner Licht. Il oblique vers l'Est aux environs de Néhet, un toponyme proche de Giza, et poursuit sa route dans la même direction (Gomaà 1987, 58-60). Iou-Snéfrou doit être tout proche (le grand nombre de toponymes incluant le nom de Snéfrou n'impose pas qu'il s'agisse de Dahchour) : c'est là que Sinouhé achève la nuit.

(10) Le lendemain, Sinouhé traverse la vallée et arrive au port où il embarquera. Sa première rencontre lui fait prendre conscience de sa culpabilité, car il a peur de quelqu'un qui salue respectueusement le militaire qu'il est (Obsomer 1999, 245). Une fois dans la barge, il dérive au gré du courant et du vent, et se retrouve logiquement dans la branche la plus orientale du Nil (cf. Zivie 1978). La notion du temps n'est plus exprimée.

(11) Sinouhé a débarqué et il poursuit sa route à pied, du côté nord. Il attend la nuit pour franchir la frontière à proximité des "Murs du Souverain" et commettre un délit qui, cette fois, sera tout à fait manifeste : quitter

le pays sans en avoir reçu l'ordre. Contrairement à l'idée reçue (issue de Diodore de Sicile I, 57), les "Murs du Souverain" (*Inbw-hq3*) ne sont assurément pas une ligne de forteresses allant de Péluse à Héliopolis, mais une forteresse unique. Une appellation similaire est donnée à une forteresse nubienne sur une stèle de l'an 33 d'Amenemhat III découverte à Kerma : les "Murs d'Amenemhat juste de voix" (Obsomer 1995, 345-346). La leçon fautive offerte par le manuscrit B a pu tromper nombre de commentateurs.

(12) Si Péten est inconnue, Kem-our passe pour désigner les Lacs Amers. Une mort anonyme attend donc Sinouhé, dans un désert sans tombe. Mais un "Fils du Sycamore" est nécessairement appelé à renaître...

(13) Même si le récit est fictif, il est évident que ce bédouin ne pouvait connaître personnellement Sinouhé. Mais s'il avait séjourné en Égypte, comme le présente l'auteur, il pouvait identifier en Sinouhé l'Égyptien qu'il était (Obsomer 1999, 246).

(14) On hésite sur la lecture à donner : un an et demi ou une demi-année.

(15) Avant de proposer à Sinouhé de l'accompagner, Amounenchi a donc fait son enquête auprès des Égyptiens qu'il fréquente. La qualité (*qd*) de Sinouhé est d'être un ancien militaire qui, en tant que *chemsou* servant au Palais, devait être bien informé (*šs3*) sur la personnalité du nouveau roi d'Égypte. Amounenchi interrogera Sinouhé sur l'après-Amenemhat (R 67-69), recevant des informations sur le nouveau roi Sésostri ; puis, il mettra à profit les qualités guerrières indéniables de son hôte (B 99-108) (Obsomer 1999, 246).

(16) En posant ces questions, dont il connaît évidemment la réponse, Amounenchi cherche surtout à savoir pourquoi Sinouhé n'est plus à son poste. En créant ce dialogue, l'auteur place pour la première fois son héros dans l'obligation de justifier verbalement sa fuite. Comme il ne s'adresse pas à Sésostri, mais à un étranger, Sinouhé va pouvoir présenter les choses à son avantage.

(17) Sinouhé répond d'abord à la seconde question, évoquant l'incertitude qui régnait à la mort d'Amenemhat : il peut s'agir de la question de la succession royale et d'une référence à l'*Enseignement d'Amenemhat* (§ VIII). En répondant ensuite à la première question, de loin la plus embarrassante, il

cherche à éviter qu'Amounenchi le soupçonne d'avoir été impliqué dans l'assassinat d'Amenemhat et d'avoir gagné l'Asie pour fuir la justice égyptienne (Obsomer 1999, 247-248). Sur les différences textuelles qu'offrent les manuscrits B et R, voir Obsomer 1999, n. 32, 36 à 38.

(18) Amounenchi semble bien connaître Amenemhat I^{er}, ce que peut confirmer R 100. Sinouhé répond en mentionnant l'accession au trône de Sésostri I^{er} et en produisant un long éloge du nouveau roi. Cet éloge insiste d'abord longuement sur les qualités guerrières du roi (R 72-89) ; il se poursuit par un exposé plus bref sur sa bienveillance et la joie que provoque son accession au trône (R 89-95) ; il se termine par un retour à des questions proprement militaires (R 95-98). Les deux premières parties pourraient constituer en soi un hymne officiel à Sésostri I^{er}, à l'instar des Hymnes que l'on a conservés pour Sésostri III. Le caractère général de la description, illustré notamment par l'emploi répété d'aoristes, tranche assez nettement avec l'expression de projets militaires futurs en R 95-98, qui servent surtout à introduire les conseils de Sinouhé à Amounenchi (R 98-101). Peut-être cet hymne était-il au départ un texte poétique composée indépendamment de Sinouhé, et qui fut introduit dans la narration (R 72-95, en italique dans la traduction) en étant placé tel quel dans la bouche du héros.

(19) On comparera la structure textuelle proposée ici à Goedicke 1985.

(20) Les énoncés commençant par *jt~n=f* "il a obtenu (le pouvoir royal)" introduisent deux paragraphes qui semblent décrire les conditions positives dans lesquelles a commencé le règne de Sésostri : étant prédestiné au trône par la volonté divine, il est à présent apprécié au plus haut point par la population. Il s'y confirme que Sésostri a été conçu et est né alors que son père était déjà roi, ce qui était déjà exprimé au § XVf-g de l'*Enseignement d'Amenemhat* : "Lève-toi pour une royauté qui a existé précédemment / avant moi en tant que celui que j'ai engendré (en étant / quand j'étais) en son sein". Le texte du pBerlin 3029, qui nous reporte au deuxième anniversaire de l'accession au trône de Sésostri, est également très explicite : "Je suis quelqu'un qui est roi par

sa nature / naissance, un souverain à qui on n'a pas donné (de l'être). Comme nourrisson j'étais déjà conquérant, après avoir été puissant dans l'œuf. Comme futur roi j'étais déjà un chef. Étant encore enfant, avant que l'on m'ait enlevé le prépuce, il (= le dieu Harakhty) m'a promu au rang de Maître-des-Deux-Parts, et il m'a désigné pour être le Maître-des-Rékhyt, celui qui est créé aux yeux des Henmémet. Étant embryon, avant que je sois sorti des cuisses de ma (mère), il m'a façonné pour être Celui-qui-est-dans-le-palais, [me] donnant sa longueur et sa largeur, alors que j'étais élevé comme un conquérant-né. Le pays me serait donné pour que j'en sois le maître, après que j'aurais atteint la puissance et la hauteur du ciel" (I, 8-14). La première phrase peut d'ailleurs se comprendre par référence à Amenemhat I^{er}, qui avait reçu la royauté sans être de lignée royale (Obsomer 1999, 264).

(21) La mention des projets futurs de Sésostri sur le plan des conquêtes permet à Sinouhé de formuler d'utiles conseils à Amounenchi et d'œuvrer une première fois au niveau diplomatique. Cet appel à la loyauté envers Sésostri, l'auteur peut très bien le concevoir aussi en fonction de ses lecteurs égyptiens, à qui il serait enjoint de ne pas comploter au moment où le roi va s'engager dans une nouvelle expédition à l'étranger. Le même terme *w3* "dissidence" intervenait déjà en R 25, à propos du complot ourdi durant l'expédition de Sésostri au désert occidental.

(22) La description de l'installation de Sinouhé au Rétjénou est assez détaillée : mariage et installation en Iaa (B 78-85) ; promotion comme gouverneur d'une tribu et accueil des Égyptiens de passage (B 86-97) ; promotion comme commandant de l'armée d'Amounenchi en raison de son courage (B 97-107). Le but de l'auteur est de déterminer en quoi Sinouhé se trouve "placé devant les enfants" d'Amounenchi. Les première et dernière phrases l'indiquent clairement : "Il m'a placé devant ses enfants, après m'avoir marié à sa fille aînée" (B 78) et "Il m'a placé devant ses enfants, après avoir vu que mes bras étaient solides" (B 108). En tant qu'époux de la fille aînée d'Amounenchi et commandant de son armée, Sinouhé semble donc en position de lui succéder un jour, mais un rival entend s'emparer de ses biens.

(23) Au moment d'être provoqué en duel, Sinouhé se trouve dans une situation en tous points comparable à celle de Sésostriis lors du décès d'Amenemhat (Obsomer 1999, 249-250 ; Le Guilloux 2002, 8). L'analogie peut-elle être poussée plus loin ? Si le fils royal anonyme rival de Sésostriis était effectivement issu de la dynastie des Mentouhotep par sa mère, ainsi que Posener en a émis l'hypothèse (Posener 1956, 85), alors n'est-il pas permis de voir en B 112-113 une allusion possible à une volonté de ses partisans de ramener le pouvoir royal à Thèbes ?

(24) Dans la métaphore des taureaux, le rival de Sinouhé a le rôle du taureau-*ng3w* qui tente de se saisir d'un taureau dont la place n'est pas au sein du troupeau. Si l'analogie avec Sésostriis est toujours de mise, l'image du taureau-*ng3w*, ou taureau à longues cornes de Haute-Égypte, pourrait convenir à un prince issu de la lignée royale des Mentouhotep, à laquelle Sésostriis n'appartient pas (Obsomer 1999, 250). Les trois questions posées ensuite décrivent des situations *a priori* impossibles et montre le désarroi de Sinouhé, en proie au doute : le combat vaut-il la peine, ou placera-t-il une nouvelle fois son salut dans la fuite ?

(25) À cause de l'impératif *jm dd=f hrt-jb=f* "laisse-le exprimer son souhait" (B 125), les paroles exprimées en B 123-127 peuvent constituer la réponse d'Amounenchi à Sinouhé (le début de B 123 n'est pas attesté par d'autres copies). En effet, n'était-il pas question en B 113 d'un entretien entre Sinouhé et son beau-père ? De plus, pourquoi Sinouhé en reviendrait-il à la métaphore des taureaux ? Si c'est au contraire Amounenchi qui parle, celui-ci essaie alors, par ses questions, de clarifier l'esprit de Sinouhé en provoquant sa réflexion : s'il est un taureau comme il l'a dit, alors il est disposé naturellement au combat ; s'il est un taureau vaillant, alors il ne peut fuir ; l'autre a certes le droit de le défier ; Sinouhé est donc face au destin que le dieu a d'ores et déjà fixé.

(26) L'écrivain a amené son héros à livrer, alors que sa légitimité comme héritier du Rétjénou était en cause, le combat qu'il avait évité de livrer autrefois à la Résidence de Licht, quand c'était la légitimité de Sésostriis sur le trône d'Égypte qui était contestée. Il prend conscience tout à coup de la faveur divine dont il fait l'objet (Obsomer 1999, 251).

(27) Observant la situation enviable qui est la sienne, Sinouhé réalise que la bienveillance divine s'est déjà manifestée envers lui à maintes reprises. Dans la prière qu'il adresse ensuite au dieu, il va pour la première fois exprimer le désir de rentrer en Égypte, espérant que le dieu continuera de lui être favorable (B 160-161).

(28) Les dernières phrases lacunaires sont attestées seulement dans le manuscrit R. On lit en B 160-161 : "C'est un appel à l'aide pour qu'un événement heureux se produise et que le dieu m'accorde la paix". J'ai préféré suivre la leçon de l'ostracon d'Oxford (cf. Galán 1998, 78-80).

(29) Le second paragraphe de la prière au dieu concerne le roi, dont Sinouhé espère aussi obtenir la bienveillance, afin qu'il l'autorise à rentrer en Égypte (qu'il a quittée sans autorisation) et qu'il permette à ses membres de "redevenir jeunes" en bénéficiant d'une tombe. La reine Néféroù, au service de qui il souhaite revenir, est associée à la déesse Nout représentée dans le couvercle du cercueil. Les enfants royaux, dont il souhaite entendre les messages, représentent aussi les générations futures qui entendront parler de lui de façon positive.

(30) Les souhaits exprimés par Sinouhé dans sa prière au dieu vont être satisfaits par le roi, ce qui suppose un rapport étroit entre le roi et le dieu (Obsomer 1999, 253-254). Sinouhé utilise pour la première fois en B 175 le terme *b3k-jm* "le serviteur que je suis", à la lecture de la lettre de Sésostriis adressée au "chem-sou Sinouhé" (B 180) : il se mettra désormais au service de Sésostriis, après avoir été jadis un serviteur d'Amenemhat. Le terme *b3k-jm* est utilisé une dizaine de fois entre B 175 et B 214 (Obsomer 1999, 254).

(31) Le message du roi, qui est présenté comme un ordre royal, s'ouvre sur la question de la fuite de Sinouhé. Aucune mesure d'exil n'a été prise à l'encontre de Sinouhé, parce qu'il n'a ni été reconnu coupable ni même été soupçonné de l'être ; son exil est une décision purement personnelle. S'il lave Sinouhé de toute implication dans l'assassinat de son père, lui permettant même de revenir en Égypte pour y être inhumé selon les rites égyptiens, c'est que le roi a été en mesure de discerner les raisons pour lesquelles il a fui (cf. B 205 et B 214-215) (Obsomer 1999, 254-255).

(32) Le roi répond ensuite point par point aux souhaits exprimés par Sinouhé dans sa prière au dieu (B 165-173). La qualité de bienheureux (B 191) lui sera accordée, de même que les présents, comme à tout partisan du roi (cf. *Enseignement loyaliste*, § 3.9-12). La promotion de Sinouhé au rang de compagnon (B 189), étonnante récompense pour un fuyard, peut se comprendre en fonction des actions menées par Sinouhé en Asie au profit de l'Égypte (R 98-101, B 94-95) : avant de rentrer, Sinouhé permettra à Sésostri de nouer des relations diplomatiques avec plusieurs souverains asiatiques (B 219-223).

(33) L'étonnement de Sinouhé est à la mesure de la bienveillance de Sésostri : le roi est donc pour tout Égyptien qui a pu faillir le seul recours pour qui veut gagner la tombe.

(34) Sinouhé remercie son sauveur en lui souhaitant un règne florissant et durable. L'omniscience royale est déjà en filigrane en B 205. La phrase oppose la connaissance dont est doué le roi à l'ignorance dont a fait preuve Sinouhé : s'il a fui, par crainte de Sésostri (cf. B 277-278), c'est parce qu'il ignorait alors que "le roi est *sj3*" et que "ses yeux explorent chaque être" (*Enseignement loyaliste*, § 2.5-7). En tant que roi légitime doué d'omniscience, Sésostri était en mesure de reconnaître en celui qui serait venu dénoncer les conjurés un serviteur fidèle d'Amenemhat (Obsomer 1999, 257). La phrase B 214-215 peut être interprétée en ce sens : elle utilise à trois reprises le terme *sj3*, comme nom ou verbe (cf. Le Guilloux 2002, 63).

(35) Sur la question de savoir quel roi est désigné comme le "Grand Dieu semblable à Ré" (cf. Obsomer 1999, 257-258), mon interprétation a changé. Telle qu'elle est traduite ci-dessus, la phrase concerne le présent plutôt que le passé, et donc Sésostri plutôt qu'Amenemhat : il est important pour un Sinouhé qui désormais œuvre pour Sésostri que celui-ci ait, dans son message, abordé et réglé la question de la fuite de Sinouhé.

(36) Cette proposition concrète d'intervention diplomatique au bénéfice de l'Égypte sera agréée par Sésostri, comme l'indique l'envoi aux Chemins d'Horus de bateaux chargés de présents pour ces

chefs asiatiques (B 242-246). En B 219, le sujet du prospectif complétif *jnt=f* ne peut être que *b3k-jm* (présent en B 217), une manière pour Sinouhé de se désigner à la troisième personne (Barns 1952, 23 ; Obsomer 1999, 259 ; Le Guilloux 2002, 63).

(37) Dans ce passage, Sinouhé tente d'expliquer sa fuite au roi Sésostri, qui l'avait évoquée dans sa lettre en B 181-185 : cette fuite n'était pas préméditée, mais c'est la situation dans laquelle il se trouvait qui l'a troublé au point de ne plus dominer son cœur ; ce n'est pas par peur d'une décision de justice qui aurait été rendue, mais par pure fatalité. Bien entendu, Sinouhé ne prétend pas qu'il se trouvait avec Sésostri au désert quand mourut Amenemhat, comme il l'avait fait quand il s'adressait à Amounenchi (R 60-66).

(38) Cette affirmation de la toute-puissance du roi Sésostri va dans le sens des affirmations lues dans l'*Enseignement loyaliste*, où l'on évoque aux § 2.9 à 3.6 l'aptitude du roi à agir plus efficacement que le soleil, l'eau et l'air (§ 2.9 à § 3.6) (Obsomer 1999, 258-259).

(39) B 239 permet de comprendre les termes employés en B 234-235 (Obsomer 1995, n. 240 ; 1999, n. 44).

(40) On peut supposer que le message envoyé à la Résidence par le commandant de la patrouille frontalière est accompagné de la lettre de Sinouhé au roi, qui mentionnait les souverains asiatiques avec qui des relations diplomatiques pouvaient être scellées (B 219-223). La halte aux Chemins d'Horus dure un certain temps, jusqu'à l'arrivée du bateau chargé des présents diplomatiques destinés à ces Asiatiques. Ils ne franchiront toutefois pas la frontière de l'Égypte. Les noms que Sinouhé est censé mentionner en B 246 sont de toute évidence ceux qui figuraient en B 219-221 : "Méki de Qédem, Khentyou-Iaouch de Khent-Kéchou et Ménous des terres des Fenkhou".

(41) Le bateau venu de Licht amène Sinouhé au port de Licht : Itjou est une abréviation usuelle de Iti-Amenemhat, la Résidence royale fondée par Amenemhat I^{er} ; *dmj* semble au Moyen Empire désigner spécifiquement un point d'embarquement ou le quartier portuaire d'une ville (aussi R 37 : le port de Négaou).

(42) Sinouhé est amené au palais le lendemain de son arrivée au port de Licht, peut-être à l'occasion d'une relève de la garde, ce qui signifierait que Sinouhé a passé la nuit sous bonne surveillance.

(43) Introduit en présence du roi, Sinouhé s'évanouit quand Sésostris lui adresse la parole. L'usage du terme *ntr* "dieu" en B 235 peut indiquer que c'est au moment précis où il le voit trôner en majesté que Sinouhé réalise que Sésostris, dont il a pu déjà pressentir l'omniscience et l'omnipotence, est réellement investi de la fonction divine (Obsomer 1999, 260).

(44) Sésostris confirme les termes du message envoyé à Sinouhé (B 181-199), sans demander à Sinouhé aucune justification de sa fuite.

(45) Sinouhé narrateur exprime les pensées qui traversent son esprit au moment de répondre au roi : d'abord un sentiment de peur (B 260-261), puis une réflexion sur ce qu'il convient de dire ou ne pas dire (B 261-262). S'il essaie, dans sa réponse, de justifier de nouveau sa fuite alors que le roi ne le lui demande pas, en attribuant à la volonté divine un acte dont il est pleinement responsable, Sinouhé prend le risque inutile d'exaspérer le roi. Ce que Sinouhé répond en fin de compte est "Que me dit mon maître ?" et, après une brève hésitation, "Me voici en ta présence. (Ma) vie t'appartient. Ta Majesté agit comme elle (le) désire" (Obsomer 1999, 260-261).

(46) On peut supposer que les enfants royaux n'avaient jamais vu Sinouhé. Il est même probable qu'ils soient nés après la mort de leur grand-père Amenemhat I^{er}, si le futur Amenemhat II était l'aîné des enfants de Sésostris I^{er}. En effet, dans le cas contraire, avec un règne propre d'environ 35 ans, il aurait dépassé l'âge vénérable de 80 ans. Sur l'âge des

enfants royaux et la date possible de la rédaction de l'œuvre, voir Obsomer 1999, 269.

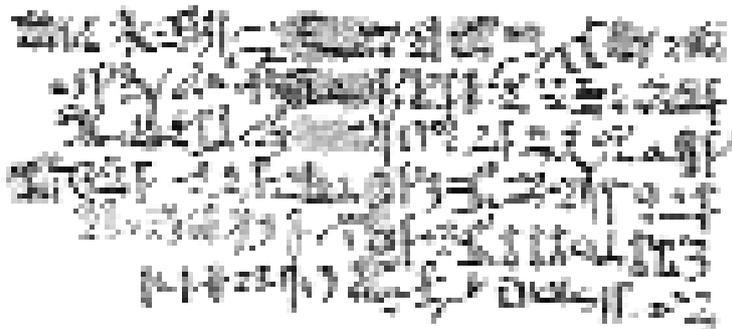
(47) Ce passage a été très souvent commenté, dans le sens indiqué par Derchain en 1970. L'hymne récité par les enfants royaux évoque l'union d'Atoum et d'Hathor, incarnés par le roi et la reine, selon une mise en scène qui évoque le moment de la création et suggère la renaissance de Sinouhé en tant qu'Égyptien (Obsomer 1999, 216, n. 46). Le souffle vital que le roi donne est aussi évoqué en B 236, ainsi que dans l'*Enseignement loyaliste*, § 3.5-6 : "Les nez sont bloqués quand il se met en colère ; quand il se calme, on peut respirer son air". La fin de l'hymne indique de façon explicite pourquoi Sinouhé a fui (B 277-278), mais elle précise aussi que la vue du roi lui rendra la sérénité.

(48) Le roi approuve les propos de ses fils et promeut Sinouhé au rang de compagnon, comme il l'avait promis dans son message (B 189).

(49) Installé dans les appartements d'un fils royal, en attendant de recevoir sa propre demeure, Sinouhé y retrouve un aspect digne de l'Égyptien qu'il redevient.

(50) Le compagnon Sinouhé (B 296, B 307), homme jadis de condition modeste (B 309), reçoit du roi une propriété qui avait appartenu à un autre (lire *nb-š* ou *c^cd-mr* en B 296 ?), une tombe pyramidale au milieu des pyramides de Licht (la tombe fictive sur les murs de laquelle serait inscrite son autobiographie tout aussi fictive), de même qu'un jardin avec une statue. Une statue placée dans un jardin est aussi mentionnée dans le neuvième contrat du nomarque Djéfai-Hapy d'Assiout, tandis que la biographie de Khnoumhotep II de Béni Hassan (col. 206-208) semble désigner par le terme *š* un jardin disposé devant sa tombe, qui est une salle à colonnes.

fig. 1
Début de Sinouhé,
d'après le pBerlin 10499 verso
(copie de la XIII^e dynastie).
G. Möller, *Hieratische Lesestücke*,
I, 1909, pl. 6.



SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Plusieurs textes officiels, produits avec l'accord du roi, voire à sa demande, peuvent se rapporter à la prise de pouvoir de Sésostri I^{er}.

Textes officiels et monuments royaux

L'*Enseignement d'Amenemhat*, composé vraisemblablement par le maître scribe Khéty, vise à légitimer son accession au trône par des paroles placées dans la bouche d'un père royal défunt s'exprimant depuis l'au-delà tel Osiris : s'il n'a pu être désigné par Amenemhat comme l'héritier du trône devant la cour réunie à cet effet (cf. § VIII), Sésostri peut néanmoins prétendre au trône parce qu'il est né alors que son père était déjà roi (cf. § XV). Les circonstances tragiques du décès d'Amenemhat ont, de toute évidence, provoqué à l'époque une réflexion sur les modalités de la succession royale. Par la suite, la prédestination au trône deviendra un topos littéraire, dont pourront même faire usage des rois qui, comme Ramsès II, sont nés avant que leur famille n'accède à la royauté ; et une Hatchepsout aura recours à une désignation comme héritière sur le trône faite par son père Touthmosis I^{er} devant la cour rassemblée (Urk. IV, 256-257), pour rendre légitime son élévation aux titres royaux durant le règne de Touthmosis III. Parmi les textes qui évoquent la prédestination de Sésostri au trône, le Rouleau de Cuir de Berlin est celui qui insiste le plus sur ce thème : sa date correspond au deuxième anniversaire son intronisation (Obsomer 1999, 264). Le récit de *Sinouhé*, composé plus tard, ne donne aucun détail précis sur la prise de pouvoir effective de Sésostri, une fois celui-ci revenu de l'expédition au désert libyque. Rien d'étonnant à cela, puisqu'un récit autobiographique ne décrit normalement pas des événements dont le narrateur n'a pas été témoin. L'inscription de Temple de Tôd, qui évoque l'usage de la violence contre des rebelles, pourrait faire allusion à une guerre de succession (Barbotin-Clère 1991, 9-10, 31). La fin de l'*Hymne à Sésostri* intégré au récit de *Sinouhé* parle, rétrospectivement, d'une prise de pouvoir qui a apporté le bonheur aux Égyptiens (R 90-95). Le visage souvent

souriant des statues royales conservées semble également le fruit d'une volonté d'affirmer que la sérénité et la prospérité sont désormais revenues.

Reliefs de Licht

Aux textes et inscriptions qui reflètent la pensée officielle au début du règne de Sésostri I^{er}, il convient d'ajouter les blocs exhumés il y a un siècle sur le site du temple funéraire d'Amenemhat I^{er} à Licht-Nord, qui, à leur arrivée, "se trouvait dans un état de bouleversement absolu" (Gautier-Jéquier 1902, 94-97 ; Hayes 1953, 174). Ils sont décrits par leurs inventeurs comme "de larges plaques en calcaire blanc très fin qui portent des bas-reliefs et des inscriptions." Et ils ajoutent : "elles avaient été retournées pour servir de dallage à des chambres de chétive apparence, et sans doute de très basse époque. Le caractère et le style de ces bas-reliefs indiquent très nettement leur origine : ce sont évidemment des fragments de la décoration intérieure de la chapelle funéraire." Le relief Caire JE 31878 offre, dans sa partie supérieure gauche bien conservée, une figuration de Sésostri I^{er} offrant des vases-*nou* à un Amenemhat I^{er} situé face à lui en compagnie de la déesse Ouadjyt : Amenemhat y est représenté comme défunt, vu le contexte, puisque rien ne permet de croire que le relief aurait été gravé de son vivant. Les blocs New-York MMA 08.200.9, 08.200.10 et 09.180.13, qui sont les maigres vestiges de scènes plus vastes, montrent des *sérekhs* et cartouches de Sésostri en face de *sérekhs* et cartouches d'Amenemhat, Sésostri étant en outre désigné comme *nsw ds=f* "le roi en personne". Comme on sait que la pyramide d'Amenemhat n'était pas achevée en l'an 1 Chémou II de Sésostri (date figurant sur un bloc de sa face ouest), on peut concevoir qu'il en était de même pour la chapelle funéraire où les rituels se sont effectués avant la mise au tombeau. La présence récurrente de *nsw ds=f* à côté de son nom et, probablement, de son image donne une dimension historique à la scène qui était représentée : c'est le roi Sésostri en personne, et aucun autre, qui procéda aux rituels liés à l'enterrement

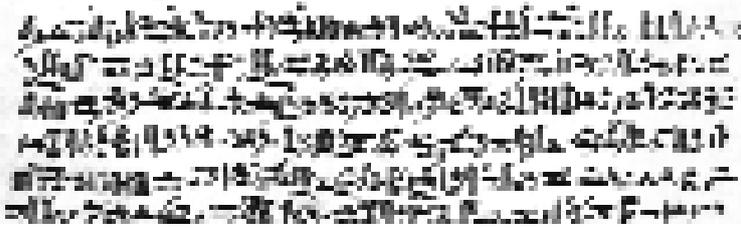


fig. 2 Début de l'*Enseignement d'Amenemhat*, d'après le pMillingen (copie de la XVIII^e dynastie). J. Lopez, "Le Papyrus Millingen", *Revue d'Égyptologie* 15, pl. 4.



fig. 3 Début de l'*Enseignement loyaliste*, d'après le pRifèh UC 32781 (copie de la XIX^e dynastie). G. Posener, *L'Enseignement loyaliste*, Genève, 1976, pl. VII.

de son père (Obsomer 1995, 88-93). Or il est bien établi que "l'inhumation d'un prédécesseur est susceptible de garantir la légitimité d'un roi" (Gabolde 1998, 270) : les déménagements successifs de la dépouille de Touthmosis I^{er} en sont la preuve évidente, sans oublier le rôle de Aÿ dans les funérailles de Toutânkhamon. Les reliefs de Licht apportent donc un élément de légitimation royale qui complète avantageusement l'interprétation donnée ici de l'*Enseignement d'Amenemhat*.

Hypothèse sur le rôle des Thébains

Si on peut prouver un jour que le fils d'Amenemhat rival de Sésostri était réellement issu de la dynastie thébaine des Mentouhotep, alors on pourra dire que l'assassinat d'Amenemhat I^{er} visait non seulement à déposséder le fils aîné du trône, mais en outre à ramener à Thèbes l'administration centrale que le roi Amenemhat avait déplacée à Licht. L'Horus Ânkh-mésout n'aurait alors pas succédé à l'Horus Ouhem-mésout, le règne de ce dernier ayant été tout au plus une période de transition dans l'histoire de la XI^e dynastie, comme le sera plus tard à la XVIII^e dynastie, mais pour d'autres raisons, le règne d'un Akhénaton qui transporterait cette fois la capitale à Amarna.

On a coutume, dans l'Égypte ancienne, de vouer à l'oubli le nom des criminels. On ne saura donc probablement jamais si le jeune homme a pu s'appeler Antef ou Mentouhotep, deux noms bien thébains qui comptent parmi les anthroponymes les plus fréquents durant le règne de Sésostri I^{er}... Par ailleurs, on ne saura peut-être jamais non plus qui est ce roi Qa-karé An(tef) attesté uniquement dans des graffitos de Basse-Nubie, dont le nom d'Horus (et de Basse-Nubie, dont le nom d'Horus (et de Nebty) – Sénéfer-taouyèf – est si proche du nom d'Horus (et de Nebty) – Séânkh-taouyèf – du dernier grand souverain de la XI^e dynastie : Séânkh-karé Mentouhotep III. On lira donc avec intérêt ce qu'écrivit L. Postel à propos de ce Qakaré An(tef) et d'un autre roi nommé Iyib-khentré : "il serait tentant de rapprocher la présence de cette dynastie en Basse Nubie des troubles du début du règne de Sésostri I^{er} dont se font écho les inscriptions dédicatoires de Tôd ou d'Éléphantine, voire l'*Enseignement d'Amenemhat* ou *Sinouhé*" (Postel 2004, 380). L. Postel conclut son exposé par les règles de prudence qui s'imposent, et

dont la fonction est "scribe des contours dans Amenemhat-Iti-Taouy". Sur la stèle Caire CG 20516, d'un style très proche, au registre où Hétep présente une table d'offrandes bien garnie à son père Antef, le même Hétep s'est fait représenter en orant, avec le titre de "ritualiste d'Amenemhat-vivant-(soit-il)-éternelle-ment !-Iti-Taouy". Alors que l'espace dont ils disposaient était somme toute fort réduit, c'est donc le nom complet de la ville d'Iti-Taouy que Nakht et Hétep n'ont pas hésité à noter ! De plus, la stèle Caire CG 20516, assurément de l'an 10 de Sésostri I^{er}, offre en son cintre la mention "Dix ans sous le Roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkaré" opposée à la mention "Trente ans sous le Roi de Haute et de Basse-Égypte Séhétepibré". Signalons que l'ensemble a jadis été lu comme une double date et constitue encore aujourd'hui, aux yeux des partisans d'une co-royauté des deux rois, une preuve de l'existence de celle-ci, même s'il est clair qu'Amenemhat ne pouvait être vivant en l'an 10 de Sésostri I^{er} et figurer l'année précédente, assimilé à Osiris, dans la formule *dj-nsw-htp* de la stèle Louvre C 2 ! Le cintre de la stèle Caire CG 20516 est tout à fait original et sans équivalent : au lieu de mentionner une date, comme le fait Nakht dans le cintre de la stèle Caire CG 20515 (an 10 de Sésostri I^{er}), Hétep a choisi de mentionner la durée totale de l'exercice du pouvoir par les rois de Licht, soit 30 ans pour Amenemhat I^{er} (en fait 29 ans + x mois) et 10 ans pour Sésostri I^{er} (en fait 9 ans + x mois). Comme il s'agit d'un monument à usage privé, et non pas d'une stèle officielle où les formules protocolaires se devaient d'être respectées, il y a sur cette stèle une volonté délibérée d'associer les deux noms royaux, comme une affirmation personnelle de l'adhésion totale d'Antef et de Hétep à la continuité dynastique. Ceci est d'autant plus vraisemblable que d'autres, avant eux, avaient manifesté les mêmes intentions, en recourant à d'autres moyens ou artifices (stèles de l'an 7 et de l'an 8).

La stèle de Khnoum-nakht (Caire CG 20518), associe en sa première ligne la date (an 7 de Sésostri I^{er}) et la phrase : "Je fus enfanté en l'an 1 du Fils de Rê Amenemhat, le Dieu Parfait Séhétepibré juste de voix éternellement". La date de naissance de Khnoum-

nakht correspond ni plus ni moins à la date de naissance de la nouvelle dynastie, et l'épithète *m3^c-hrw* placé derrière le nom royal en contexte privé (Obsomer 1995, 434) est une indication claire de ce qu'Amenemhat était décédé en l'an 7 de son fils.

Le second document est la stèle Louvre C 1 dressée en Abydos pour le général Nysou-Montou à la fin de l'an 8 de Sésostri I^{er}, probablement par son beau-fils Méry qui prenait part aux travaux d'Abydos et y laissait, au début de l'an 9, la stèle Louvre C 3 dans laquelle il honore ses parents Hor et Ménékhet. Louvre C 1 offre en son cintre une date unique (l'an 8 Chémou 4), une mention unique de l'expression "sous la Majesté de", mais deux titulatures royales placées à la suite l'une de l'autre : celle d'Amenemhat d'abord, celle de Sésostri ensuite. Le parallèle en apparence le plus proche est une inscription laissée à Tangour en l'an 12 de la co-royauté de Touthmosis III et d'Hatchepsout : la différence essentielle est que chacun des deux noms royaux est précédé ici de l'expression "sous la Majesté de", indiquant clairement que la date se rapporte à deux règnes. Il en va tout autrement dans la stèle privée du général Nysou-Montou, où un seul règne est concerné : celui de Sésostri. La mention d'Amenemhat devant celle de Sésostri correspond à l'expression traditionnelle de la filiation masculine dans les documents privés de l'époque, où l'on désigne quelqu'un en mentionnant le nom de son père devant le sien avec, entre les deux noms, un terme "fils" qui peut être omis. Ce procédé courant dans les textes privés peut avoir été appliqué, dans la stèle privée Louvre C 1 (*contra* Vernus 2002, 171 n. 14), en ce qui concerne les noms royaux, car il est attesté à trois autres reprises pour les noms des mêmes rois : dans l'inscription de deux stèles des carrières de Nékénout en Nubie, d'où provient la pierre de la statue de Nysou-Montou conservée à Munich, ainsi que dans la stèle 11 du sanctuaire d'Héqa-ib sur l'île d'Éléphantine (Obsomer 1995, 62-67). Ainsi, la stèle du général Nysou-Montou est-elle datée de l'an 8 Chémou IV de Sésostri I^{er} (fils de) Amenemhat I^{er}, l'association des deux rois dans l'expression de la date étant pour Nysou-Montou une manière de manifester sa fidélité à la nouvelle dynastie.

Ce n'est pas la seule : le haut de la stèle Louvre C 1 comporte encore d'autres anomalies. La disposition *a priori* maladroite de la date dans le cintre, en trois lignes complètes et "un petit bout" de la quatrième, semble répondre à une volonté d'associer visuellement à droite les noms de naissance "Amenemhat" et "Sésostri", à gauche les noms d'intronisation "Séhétepihré" et "Khéperkaré", chaque fois à proximité du mot "fils" incluant dans le titre *s3-R^c*. En outre, la première ligne du corps du texte, la cinquième en comptant celles du cintre, commence par le titre *rh-nsw* dont le placement avant *jry-p^ct h3ty-^c htmty-hjty smr-w^cty* a de quoi surprendre ! Lorsqu'on observe à la fin de cette même ligne la présence de *pr-nsw* et, au milieu, le nom de Nysou-Montou, on a toutes les raisons de penser une nouvelle fois qu'un artifice a été volontairement déployé par le compositeur de la stèle. Pour que le général Nysou-Montou se trouve mentionné entre deux rois, cela peut vouloir dire qu'il entend soutenir la continuité dynastique représentée par le roi Sésostri (fils de) Amenemhat. La chose est d'autant plus importante que Nysou-Montou est un général thébain, surnommé le "Taureau de Montou", qui vante dans son autobiographie la grandeur de sa ville, qualifiée de "île des dirigeants qui n'a pas sa semblable en Haute-Égypte, la souveraine des Neuf Arcs".

En guise de conclusion

Si l'on accorde quelque fondement à l'hypothèse énoncée ci-dessus, qui envisage une origine thébaine du complot, il s'agissait peut-être pour un Nysou-Montou fidèle à Amenemhat d'affirmer sa loyauté envers les rois de Licht ou, dans le cas contraire, de faire amende

honorale en Abydos auprès du roi défunt associé, voire partiellement assimilé au dieu Osiris.

Pour sa part, après avoir achevé à Licht le domaine funéraire de son père Amenemhat (an 1), décidé à Héliopolis la construction d'un temple à Rê-Harakhty qui lui avait donné de régner (an 3, second anniversaire de son intronisation), mené à bien en Abydos l'édification d'un temple d'Osiris, où les particuliers puissent honorer la mémoire d'Amenemhat (an 9), Sésostri va entreprendre la refondation à Thèbes du "Grand Château d'Amon" (Gabolde L 1998 ; 2000). Si on ne peut que regretter la perte quasi totale de l'inscription dédicatoire, la date où le roi décida ce projet est donnée comme l'"année après 9". Cette façon atypique de dater un événement au Moyen Empire se réfère à un usage courant à l'époque des rois memphites de l'Ancien Empire. Si elle correspond, non pas à l'an 19 mais à l'an 10 comme le soutient très justement Luc Gabolde (Gabolde L 1998, 41-42, 123-126, *contra* Obsomer 1995, 411), cela signifie que Sésostri I^{er} inaugurerait à Karnak la "refondation" du grand temple d'Amon-Rê en même temps que débutait à Licht le projet de construction du domaine funéraire royal (control notes de Licht-Sud).

Un équilibre entre le Sud et le Nord était donc en bonne voie d'être restauré dans les faits. Une croissance de la prospérité du pays devenait donc possible, autour de la personne du roi, chaque Égyptien étant invité, comme le Sinouhé du récit, à découvrir son extraordinaire faculté de discernement et son aptitude à ramener l'égaré sur le bon chemin : celui de la loyauté envers le roi et du service envers l'État.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ALex = Dimitri MEEKS, *Année Lexicographique. Égypte ancienne*, 2^e éd., Paris, 1998.

Barbotin-Clère 1991 = Ch. BARBOTIN ET J.-J. CLÈRE, "L'inscription de Sésostri I^{er} à Tôd", *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 91, p. 1-32, pl. 1-31.

Barns 1952 = John W.B. BARNES, *The Ashmolean Ostrakon of Sinuhe*, Oxford.

Berlev 1976 = Oleg BERLEV, c.r. de W.K. SIMPSON, "The Terrace of the Great God at Abydos", *Bibliotheca Orientalis* 33, p. 324-326.

Blumenthal 1987 = Elke BLUMENTHAL, "'Das Göttesväter' des Alten und Mittleren Reiches", *Zeitschrift für Ägyptische Sprache* 114, p. 10-35.

- Burkard 1999 = Günter BURKARD, "Als Gott erschienen spricht er'. Die Lehre des Amenemhet als postumes Vermächtnis", dans J. ASSMANN, E. BLUMENTHAL, *Literatur und Politik im pharaonischen und ptolemäischen Ägypten. Vorträge der Tagung zum Gedenken an Georges Posener, 5.-10. September 1996 in Leipzig*, Le Caire, p. 153-173.
- Burkard 2003 = Günter BURKARD, Heinz J. THISSEN, *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte, I. Altes und Mittleres Reich*, Münster, Hambourg, Londres.
- Cabrol 2000 = Agnès CABROL, *Amenhotep III le Magnifique*, Monaco.
- Derchain 1970 = Philippe DERCHAIN, "La réception de Sinouhé à la cour de Sésostris I^{er}", *Revue d'Égyptologie* 22, p. 79-83.
- Fischer-Elfert 1999 = H.-W. FISCHER-ELFERT, "Die Lehre eines Mannes für seinen Sohn", *Ägyptologische Abhandlungen* 60, Wiesbaden.
- Foster 1981 = John L. FOSTER, "The Conclusion to The Testament of Ammenemes, King of Egypt", *Journal of Egyptian Archaeology* 67, p. 36-47, pl. IV-XI.
- Gabolde L 1998 = Luc GABOLDE, *Le "Grand château d'Amon" de Sésostris I^{er} à Karnak*, Paris.
- Gabolde L 2000 = Luc GABOLDE, "Karnak sous le règne de Sésostris I^{er}", *Égypte Afrique & Orient* 16, p. 13-24.
- Gabolde M 1998 = Marc GABOLDE, *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon.
- Gabolde M 2002 = Marc GABOLDE, "La parenté de Toutânkhamon", *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 155, p. 32-48.
- Galán 1998 = José Manuel GALÁN, "Two Passages of Sinuhe Reconsidered", *Studien zur Altägyptischen Kultur* 25, p. 71-81.
- Gardiner 1909 = Alan H. GARDINER, *Die Erzählung des Sin*; OBSOMER 1999, 266 .ns GOEDICKE, "The Encomium of Sesostris I.", *Studien zur Altägyptischen Kultur* 12, p. 5-28.
- Gautier-Jéquier 1902 = J.E. GAUTIER et G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, Le Caire.
- Goedicke 1988 = Hans GOEDICKE, *Studies in "The Instructions of King Amenemhet I for his Son"*, San Antonio.
- Gomaà 1987 = Farouk GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches, II*, Wiesbaden.
- Hayes 1953 = William C. HAYES, *The Scepter of Egypt*, I, New York.
- Helck 1969 = Wolfgang HELCK, *Der Text der "Lehre Amenembets I. für seinen Sohn"*, Wiesbaden.
- Jansen-Winkeln 1991 = Karl JANSEN-WINKELN, "Das Attentat auf Amenemhet I. und die Erste Ägyptische Koregentschaft", *Studien zur Altägyptischen Kultur* 18, p. 241-264.
- Jansen-Winkeln 1997 = Karl JANSEN-WINKELN, "Zu den Koregenzen der 12. Dynastie", *Studien zur Altägyptischen Kultur* 24, p. 115-135.
- Koch 1990 = Roland KOCH, "Die Erzählung des Sinuhe", *Bibliotheca Aegyptiaca*, XVII, Bruxelles.
- KRI = Kenneth A. Kitchen, *Rameside Inscriptions*, Oxford, 1975-1990.
- Le Guilloux 2002 = Patrice LE GUILLOUX, *Les aventures de Sinouhé, Cahiers de l'Association d'Égyptologie Isis*, 4, Angers.
- Lopez 1963 = Jesus LOPEZ, "Le Papyrus Millingen", *Revue d'Égyptologie* 15, p. 29-33, pl. 4-8.
- Obsomer 1993 = Claude OBSOMER, "Di.f prt hrw et la filiation ms(t).n/ir(t).n comme critères de datation dans les textes du Moyen Empire", dans Chr. CANNUYER, J.-M. KRUCHTEN, *Mélanges égyptologiques offerts au professeur Aristide Théodoridès*, Ath, Bruxelles, Mons, p. 163-201.
- Obsomer 1995 = Claude OBSOMER, *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles.
- Obsomer 1999 = Claude OBSOMER, "Sinouhé l'Égyptien et les raisons de son exil", *Le Muséon* 112, p. 207-271.
- Posener 1956 = Georges POSENER, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*, Paris.
- Posener 1958 = Georges POSENER,  et , dans *Zeitschrift für Aegyptische Sprache* 83, p. 38-43.
- Posener 1976 = Georges POSENER, *L'Enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève.
- Postel 2004 = Lilian POSTEL, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire*, Bruxelles.
- Quirke 2004 = Stephen QUIRKE, *Egyptian Literature 1800 BC: Questions and Readings*, Londres.
- Spalinger 1979 = Anthony SPALINGER, "Traces of the Early Career of Ramesses II", *Journal of Near Eastern Studies* 38, p. 217-286.
- Vernus 2002 = Pascal VERNUS, *Les Sages de l'Égypte pharaonique*, Paris.
- Zivie 1978 = Alain ZIVIE, "Les carrières et la butte de Yak", *Revue d'Égyptologie* 30, p. 151-162